

PROVINCE DE QUEBEC
DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

RAPPORT

— DU —

Ministre des Terres et Forêts

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC

Pour les douze mois expirés le 30 juin 1918

Imprimé par ordre de la Législature



QUEBEC :
Imprimé par la Compagnie de Publication "Le Soleil"

1918

RAPPORT

— DU —

MINISTRE des TERRES et FORETS

— DE LA —

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1918

Au Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick

Chevalier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Honneur :

Conformément aux dispositions de la loi, je sou mets, pour l'information de Votre Honneur, de l'Honorable Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, le rapport de l'administration du Département des Terres et Forêts, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1918.

TERRES PUBLIQUES

Le 30 juin 1917, les terres subdivisées et disponibles comprenaient une étendue de 7,297,471 acres.

Depuis cette époque au 30 juin dernier une étendue de 128,720 acres de terrain a été subdivisée : 75,646 acres sont redevenues la propriété de la Couronne par révocation ou rétrocession de ventes, faisant ainsi un total de 7,501,837 acres, subdivisé en lots disponibles.

De ce total, 297,468 acres ont été vendues pour fins agricoles, industrielles, etc., laissant, au 30 juin 1918, une superficie de 7,204,369 acres, divisée en lots de ferme disponibles.

La recette provenant de ces ventes et des arrérages, ainsi que des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon, s'est élevée à la somme de \$151,350.87.

DOMAINE DE LA COURONNE

Les revenus provenant de la vente ou de la location de lots de grève, de pouvoirs hydrauliques et des seigneuries du Domaine de la Couronne ont rapporté la somme de \$33,282.89, tandis que la dépense occasionnée par ce service s'est élevée au montant de \$2,091.39.

PARC NATIONAL

Les affermages, les permis temporaires de chasse et de pêche dans ce territoire, depuis le premier juillet 1917 jusqu'au premier février 1918, date de son transfert sous le contrôle du Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, ont rapporté la somme de \$4,178.50 et les frais d'entretien, de surveillance et de construction pour la même période ont coûté \$3,663.39.

BOIS ET FORÊTS

Les revenus provenant de ce chef se subdivisent comme suit : rentes foncières, \$305,581.50 ; droits de coupe sur limites affermées, \$910,436.48 ; amendes pour infractions aux règlements, \$30,422.36 ; intérêts accrus, \$9,006.80 ; primes de transfert, \$6,356.00 ; primes sur affermages de coupe de bois, \$151,644.32 ; formant un total de \$1,413,467.46.

DIVERS

\$4,576.49 ont été crédités à l'item " Comptes en Suspens " ; \$545.00 ont été payés comme honoraires par les candidats aux examens des mesureurs de bois ; \$817.25 ont été perçus comme provenant de biens en deshérence, et \$1,891.25 proviennent de diverses sources.

RÉSUMÉ

La recette totale s'élève donc à la somme de \$1,610,109.71.

Comme l'an dernier, la rareté de la main-d'œuvre et des vaisseaux pour transporter le bois, l'augmentation de gages, la cherté des vivres, etc. ont été autant d'obstacles à l'exploitation de nos forêts, ce qui explique la diminution de la recette totale.

Vous constaterez par la diminution du nombre des révocations et des rétrocessions de ventes et par l'augmentation du nombre de lots vendus, que la colonisation fait des progrès sensibles.

Les associations formées l'an dernier et précédemment, pour la protection des forêts, continuent à donner des résultats absolument satisfaisants. Dans l'Abitibi, une organisation pour protéger les propriétés des colons et les villages autant que les forêts a été complétée dans le cours de l'année.

Vous me permettrez aussi d'attirer votre attention sur les appendices 13, 20 et 23 concernant le service forestier, le service des arpentages et le service hydraulique ; ils vous démontreront l'importance du travail fait par ces divers services et les avantages qu'en retire de plus en plus la province.

Respectueusement soumis,

JULES ALLARD.

Québec, 15 janvier 1919.

INDEX DES APPENDICES

Nos	PAGES
1. Liste des officiers et commis du Département des Terres et Forêts pendant l'année fiscale 1917-18.	3
2. Liste des agents des terres et des bois de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1918.	7
3. Liste des employés surnuméraires durant les douze mois finissant le 30 juin 1918. .	10
4. Liste des agents des biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon, pour les douze mois expirés le 30 juin 1918.	11
5. Etat donnant le nombre d'acres vendues, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement, à compte des terres de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1918.	12
6. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1918.	13
7. Tableau relatif aux terres octroyées par les Lettres-Patentes, du 1er juillet 1916 au 30 juin 1918, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.	16A
8. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1916 au 30 juin 1918.	17
9. Etat indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869 : époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.	18
10. Etat des recettes du Département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1918.	20
11. Etat des dépenses du Département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1918.	21
12. Tableau relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants.	22

BOIS ET FORÊTS.

13. Rapport de G.-C. Piché, concernant le Service Forestier.	23
14. Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1918, dans diverses agences.	39
15. Etat du bois manufacturé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1917, et des sommes perçues pour droit de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1917-1918.	39A
16. Etat comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droit de coupe de bois, rentes foncières, affermages de coupes de bois, etc.	40
17. Tableau indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.	42
18. Rapport concernant la protection des forêts par G.-C. Piché.	44
19. Rapport concernant la protection des forêts par W.-C.-J. Hall.	47

ARPENTAGES

20. Rapport concernant les arpentages en 1917-18 par J.-E. Girard, Surt.	50
21. Etat des dépenses encourues pour le service des arpentages depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1918.	52
22. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1918.	54

No		PAGES
	RAPPORTS D'ARPENTEURS	
	SERVICE HYDRAULIQUE	
23.	Rapport concernant le Service Hydraulique, par Art. Amos, chef du service hydraulique.	55
	DIVERS	
24.	Tableau indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque agence de la province du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918.	64

APPENDICES

AU RAPPORT DU

MINISTRE DES TERRES ET FORETS

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1918

APPENDICE No 1

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1918.

Noms	Fonction
Hon. Jules Allard.....	Ministre.
Elz. Miville Dechène.....	Sous-Ministre.
Jean Bouffard.....	Officier-en-loi.
F.-X. Lemieux.....	Secrétaire-particulier.
ARPENTAGE :	
J. E. Girard.....	Surintendant et Inspecteur des Arpentages.
D. W. Mill.....	Assistant-Surt. et " "
Frs. Kéroack.....	Comptable, Branche des Arpentages.
F. X. Fafard.....	Arpenteur.
C. A. Bourget.....	"
Pat. O'Sullivan.....	"
Gustave Rinfret.....	Géographe et Dessinateur en chef.
A. M. Taché.....	Dessinateur.
Art. Dorval.....	"
J. C. Michaud.....	"
A. Montminy.....	"
C. F. Chartré.....	"
Ovide Racine.....	"
Cléophas Brodrigüe.....	"
Edm. Patry.....	"
H. O. Fortier.....	Commis.....
Alb. Graveline.....	"
Roméo Faguy.....	"
SERVICE HYDRAULIQUE :	
Arthur Amos.....	Ingénieur-en-chef du service hydraulique.
A. B. Normandin.....	Assistant-Ingé. " "

APPENDICE No 1—*Suite.*

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1918.

Noms	Fonction
Henri Talbot.....	Dessinateur du service hydraulique.
J. E. Beauchamp.....	Sténographe " "
COMPTABILITÉ :	
J. H. Boisvert.....	Comptable en chef du Département.
J. R. Wright.....	Assistant-compt. " "
Jos. Patry.....	Commis " "
BOIS ET FORETS :	
Paul Blouin.....	Surintendant des Bois et Forêts.
Wm. Delaney.....	Assistant-surt. " "
P. R. Flamondon.....	Comptable " "
W. H. Hatch.....	Commis " "
G. C. Piché.....	Chef du Service-Forestier.
Avila Bédard.....	Assistant " "
Théo. Giroux.....	Comptable " "
J. A. Dion.....	Commis " "
M. L. Grégoire.....	Sténographe et Dactylographe.
Le Guenette.....	" "
PROTECTION DES FORETS :	
W. C. J. Hall.....	Surintendant, Parc National (transféré au Dépt Col., M. et P.)
B. L. O'Hara.....	Assistant-surt. " (en service militaire).
Napoléon Lemay.....	Archiviste " (Prot. des forêts)
BRANCHE DES VENTES :	
C. O. Lavoie.....	Surintendant, Branche des Ventes.
C. E. Bernier.....	Assistant-surint. " "
Eugène Rouillard.....	Secrétaire " "
Henri Boivin.....	Officier spécial en loi " "

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts, pour l'année se terminant le 30 juin 1918.

Noms	Fonction	
Jos. Grenier.....	Assistant-surintendant.	Br. Ventes, Section Ouest.
C. M. Pike.....	Comptable	“
J. A. Mercier.....	Commis	“
B. A. Turner.....	“	“
J. P. Bolduc.....	“	“
L. U. Bélanger.....	“	“
J. O. Laferrière.....	Sténographe et dactylographe	“
J. M. Gingras.....	Assistant-surintendant	Section Est.
Fénélon Lachaine.....	Comptable	“
Alf. Verreault.....	Assistant-comptable	“
K. G. Fraser.....	Commis	“
Henri Arcand.....	“	“
L. J. Turgeon.....	“	“
J. A. Gauthier.....	“	“
Hector Charland.....	“	“
J. V. Auger.....	“	“
A. E. Pouliot.....	“ et dactylographe	“
ENREGISTREMENT :		
J.-E. Samson.....	Régistrare.	
J. A. Lapointe.....	Assistant-régistrare.	
Amédée Forgues.....	Commis.	
Em. Clavet.....	Gardien de la papeterie.	
MESSAGERS :		
Charles Côté.....	Messager et concierge.	

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des officiers et commis du Département des Terres et Forêts,
pour l'année se terminant le 30 juin 1918.

Noms	Fonction
Alf. Lacasse.....	Messager.
O. Fiset.....	"
Onésime Beaulieu.....	"
Léo Dupuis.....	"
Abel Lavoie.....	"
Phil. Turgeon.....	"
Jos. Laliberté.....	"
Wilfrid Beaulieu.....	"

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 2.

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant l'année fiscale 1917-18.

Agence	Nom de l'agent	Résidence	Traitement	Commission	Déboursés	Date de la nomination	REMARQUES
			\$ cts.	\$ cts.			
Abitibi.....	Hector Authier.....	Amos.....	1,200.00	295.73	2,864.04	5 février 1912.	
Arthabaska.....	F. X. Lemieux.....	Arthabaska.....	800.00	153.10	282.63	30 mars 1908.	
Bonaventure-Est.....	Pitre Bourdages.....	New-Carlisle.....	800.00	52.56	216.08	20 février 1915.	
do Ouest.....	W. H. Clapperton.....	Maria.....	600.00	78.29	78.23	4 novembre 1905.	
Chaudière.....	Nap. Mathieu.....	Beauceville.....	600.00	183.43	471.85	6 novembre 1914.	
“ Est.....	J. A. Ouellet.....	Ste-Germaine.....	650.00	98.30	158.80	16 janvier 1911.	
Côte-Nord.....	A. E. Joncas.....	Natashquan.....	1,100.00	1,342.41	18 avril 1912.	
Coulonge-Est.....	Alex. Pitt.....	Campbell's Bay.....	500.00	147.53	220.20	6 février 1914.	
do Ouest.....	Alb. Guay.....	Ville-Marie.....	700.00	156.59	648.62	1 juillet 1915.	
Gaspé, Centre.....	John Carter.....	Bassin de Gaspé.....	400.00	8.14	70.92	12 avril 1892.	
do Ouest.....	Louis Côté.....	Cap-Chat.....	700.00	27.07	138.54	20 juillet 1910.	
do Est.....	J. A. L'Espérance.....	Percé.....	700.00	19.94	398.52	21 octobre 1897.	
Gatineau, Sud.....	L. A. Gendron.....	Hull.....	1,400.00	2,535.02	17 novembre 1904.	

APPENDICE No 2.—*Suite.*

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant l'année fiscale 1917-18.

Agence	Nom de l'agent	Résidence	Traitement	Commission	Déboursés	Date de la nomination	REMARQUES
			\$ cts.	\$ cts.			
Gatineau, Nord.....	R. M. Gendron.....	Maniwaki.....	900.00	185.59	150.15	17 novembre 1897.	
Grandville.....	J. J. B. Lavoie.....	Fraserville.....	800.00	80.60	237.39	17 octobre 1912.	
L'Assomption et Par- tie Petite Nation...	E. J. Marchand.....	Ste-Agathe-des-Monts.	900.00	143.64	226.34	5 janvier 1898.	
L'Assomption.....	J. A. Martin.....	Joliette.....	800.00	50.02	281.08	25 mai 1895.	
Lac St-Jean, Ouest...	Geo. Audet.....	Roberval.....	800.00	45.50	256.73	26 mars 1886.	
do Est.....	J. A. Claveau.....	Chicoutimi.....	1,000.00	105.26	415.33	14 juillet 1903.	
do Centre..	Edm. Dumas.....	Hébertville.....	800.00	61.29	185.32	26 décembre 1909.	
do N.-Ouest	Art. Poliquin.....	St-Félicien.....	600.00	100.93	141.62	1 mai 1893.	
Lac Mégantic.....	J. A. Lambert.....	Village de Mégantic..	650.00	435.74	374.54	9 février 1906.	
Iles de la Madeleine..	W. Chaverie.....	Grande-Entrée.....	75.00	10.00	7 juin 1909.	
Matapédia, Val. de la	Saucier et Dionne.....	Amqui.....	800.00	113.65	193.64	2 décembre 1905...	Frs. Saucier & G.-L. Dionne.
do St-Laurent de	Geo. Gauthier.....	St-Laurent de Matapé- dia.....	500.00	3.02	155.00	7 octobre 1909.	
Montmagny.....	A. E. Michon.....	Montmagny.....	700.00	239.82	176.89	3 juillet 1908.	

do	Sous-agence	Gonz. Laflamme.....	St-Philémon.....	750.00	305.97	271.41	11 mars 1912.	
Ottawa	Inférieur.....	H. Dorion.....	Montréal.....	1,200.00		1,081.75	3 février 1910.....	Agent des bois seulement.
Petite-Nation,	Nord..	Nap. Pagé.....	St-Ignace-de-Nom- ningue.....	800.00	225.82	829.72	14 janvier 1909.	
do	Centre	U. L. Joubert.....	Ripon.....	400.00	45.75	241.30	28 juillet 1904.	
do	Est.....	S. A. Filion.....	Grenville.....	600.00	79.49	123.34	23 janvier 1907.....	
Rimouski-Est.....		L. P. Bilodeau.....	Matane.....	600.00	169.81	175.07	11 novembre 1915.	
do	Ouest.....	J. B. D'Anjou.....	Rimouski.....	900.00	142.08	54.98	19 mars 1908.	
Saguenay.....		Eug. Caron.....	Tadoussac.....	900.00	61.62	316.67	26 décembre 1893.	
St-Charles.....		J. E. Boily.....	Québec.....	600.00	26.94	182.46	1 février 1880.	
St-François.....		Miller & Biron.....	Sherbrooke.....	800.00	126.94	360.01	29 septembre 1911.	J. C. Millier, C. O. Biron.
St-Maurice.....		L. A. Lord.....	Trois-Rivières.....	1,000.00		838.89	2 juin 1898.....	Agent des Terres et des biens des Jés.
do		N. E. Morissette.....	do	1,400.00		838.00	29 juin 1907.....	Agent des bois.
Témiscouata.....		C. F. Beaulieu.....	Notre-Dame-du-Lac..	600.00	270.76	139.69	17 octobre 1912.	
Inspecteurs.....		C. A. Fournier.....	St-Charles.....	1,000.00		876.51	30 décembre 1910.	Sal. et dép., 10 mois.
		P. C. Nault.....	Grand'Mère.....	200.00		162.40	30 avril 1918.....	Sal et dép., 2 mois.
		L. E. Warren.....	Montréal.....	1,475.00		1,305.08	26 novembre 1908.	

J.-H. BOISVERT,

Comptable.

Québec, 30 juin 1918.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,

Sous-Ministre.

APPENDICE No 3.

LISTE des employés surnuméraires pendant les 12 mois finissant le 30 juin 1918.

NQMS	Employé à	Date de la nomination.	Traitement	Remarques
T. P. Morin.....	Comptabilité.....	7 août 1905.....	\$ 1106.58	12 mois.
Melle L. Bédard.....	Dactylographe.....	15 janvier 1899....	800.00	"
Emile Cartier.....	Messenger.....	15 juin 1913.....	799.98	12 "
Raoul Lemay.....	Prot-Forest.....	30 janvier 1913....	800.00	"
R. Graveline.....	Br. Ventes.....	19 oct. 1917.....	426.00	7½ "
J. A. Fugère.....	do	do	426.00	33 jours
H. Allard.....	Messenger.....	20 nov 1917.....	318.33	6½ mois
Z. Dionne.....	do	1er janv. 1918....	118.00	59 jours

ELZ. MIVILLE DECHÉNE,

Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,

Comptable.

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 4.

LISTE des agents des Biens des Jésuites et de la seigneurie de Lauzon pour les douze mois expirés le 30 juin 1918.

Nom de l'agent	AGENCE	Date de la nomination	Salaire	REMARQUES
Lemieux, Lionel.....	Agent pour la seigneurie de Lauzon.....	1908, Juillet 31.....	700.00	
Moquin, Alexis } Brassard, H. } conj.	Agents de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal.....	1913, Septembre 11.....	300.00	
Lord, L. A.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, seigneurie de Batiscan, et ville des Trois-Rivières....	1898, Juin 2.....	1,000.00	Y compris le salaire en qualité d'argent des terres.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 5.

ETAT donnant le nombre d'âcres vendus ainsi que les sommes perçues par la vente et autrement à compte des terres du Clergé ou de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1918.

Source de perception	Nombre d'âcres vendus	Montants des ventes	Montant des perceptions sur ventes et arrérages
		\$ cts.	\$ cts.
Terres de la Couronne.....	297,409	\$264,975.86	\$ 146,024.06

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 6.

TABLFAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1918.

ANNEES	Terres vendues de la Couronne et du Clergé	Terres octroyées gratuitement	Territoire divisé en lots de ferme	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes	Superficie total des terres divisées et disponibles
Nombre d'acres disponibles le 1er juillet, 1867 :					
Terres de la Couronne.....	6,329,566				
Terres du Clergé.....	246,858				
					6,576,424
Du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1868.....	220,687	10,502	54,014		6,399,249
Du 1er janvier 1869 au 30 juin 1870.....	159,849	8,051	538,256		6,769,605
Du 1er juillet 1870 au 30 juin 1871.....	169,155	21,302	120,498		6,699,646
do 1871 do 1872.....	174,592	11,212	174,320		6,688,162
do 1872 do 1873.....	131,496	7,130	58,584		6,608,120
do 1873 do 1874.....	109,609	4,271	118,979		6,533,219
do 1874 do 1875.....	91,179	4,015	28,453		6,486,478
do 1875 do 1876.....	73,185	3,606	86,657		6,496,344
do 1876 do 1877.....	83,123	5,790½	54,801		6,462,231½
do 1877 do 1878.....	139,134	7,962½	57,610	63,766	6,436,511½
do 1878 do 1879.....	180,886	17,424½	68,876	74,008	6,381,084½
do 1879 do 1880.....	129,768	9,027	170,961	69,761	6,492,011½

APPENDICE No 6.—*Suite.*

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne, après révocation de vente, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1918.—*Suite.*

ANNEES	Terres vendues de la Couronne et du Clergé	Terres octroyées gratuitement	Territoire divisé en lots de ferme	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes	Superficie totale des terres divisées et disponibles
Du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.....	179,562	7,041½	222,570	32,260	6,560,238
do 1881 do 1882.....	219,368	7,901½	358,721	36,226	6,727,915½
do 1882 do 1883.....	207,526	8,232¼	117,335	60,302	6,689,794½
do 1883 do 1884.....	135,241	6,099	285,987	77,365	6,911,806¼
do 1884 do	119,894	3,045	130,356	34,734	6,953,957¼
do 1885 do 1886.....	101,788	3,474	229,436	25,504	7,103,635¼
do 1886 do	100,862	3,444	93,267	55,168	7,147,764¼
do 1887 do 1888.....	107,260	2,093	362,275	27,779	7,428,465¼
do 1888 do 1889.....	120,178	3,281	173,502	41,910	7,520,418¼
do 1889 do 1890.....	129,014	200	72,722	31,710	7,495,636¼
do 1890 do 1891.....	137,829¼	2,117	41,143	28,203	7,435,035½
do 1891 do 1892.....	102,252¼	15,898	40,783	25,674	7,383,342¾
do 1892 do 1893.....	156,925¼	37,646	68,059	40,534	7,297,363¾
do 1893 do 1894.....	149,667	31,650	48,126	46,751	7,210,923¾
do 1894 do 1895.....	167,708½	26,084½	62,987	39,912½	7,119,300¾
do 1895 do 1896.....	129,604½	31,869½	58,602	37,044	7,053,472¾

Du 1er juillet 1896 au 30 juin 1897.....	184,667	12,346	96,717	40,584	6,993,760½
do 1897 do 1898.....	190,195¼	10,631	104,413	73,578	6,970,925½
do 1898 do 1899.....	149,971	11,450	258,828	72,053	7,140,385½
do 1899 do 1900.....	163,528	9,599	28,562	31,572	7,027,392½
do 1900 do 1901.....	186,090	12,600	33,000	35,545	6,897,247½
do 1901 do 1902.....	190,231	10,200	5,872	40,779	6,743,467½
do 1902 do 1903.....	150,638½	8,026	89,398	46,506	6,720,706½
do 1903 do 1904.....	135,752½	11,038	40,027	43,481	6,657,424½
do 1904 do 1905.....	189,883	9,350	25,200	58,853	6,542,244½
do 1905 do 1906.....	195,736¼	322½	209,182	112,053	6,667,420½
do 1906 do 1907.....	227,031	916	37,768	110,726	6,587,967½
do 1907 do 1908.....	292,479	650	23,373½	86,431	6,404,642½
do 1908 do 1909.....	220,645½	615	12,875	41,842	6,238,099½
do 1909 do 1910.....	124,849½	775½	89,256¼	91,315	6,293,045½
do 1910 do 1911.....	119,465	1,984	229,432	67,340	6,468,368½
do 1911 do 1912.....	179,130½	1,205½	710,628	68,095	7,066,755½
do 1912 do 1913.....	194,091	1,280½	62,307	6,933,691½
do 1913 do 1914.....	202,587	689¼	41,705	97,466	6,869,586½
do 1914 do 1915.....	206,565	350	286,621	80,490	7,022,254
do 1915 do 1916.....	207,380	150	339,725	103,658	7,258,107½
do 1916 do 1917.....	256,477	263	199,708	96,396	7,297,471½
do 1917 do 1918.....	307,409	59	128,720	75,646	7,204,369½
Totaux.....	8,263,046¼	405,599¼	6,897,891¼	2,395,328

C. O. LAVOIE,
Surintendant des ventes.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1918.

EL. MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

APPENDICE No 6.—*Suite.*

ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE (1917-1918).

Superficie des terres divisées et disponibles au 30 juin 1917.....	7,297,471 $\frac{1}{2}$	7,297,471 $\frac{1}{2}$
--	-------------------------	-------------------------

A ajouter :

Superficie totale des terres divisées durant l'année 1917-18.....	128,720	
Superficie des terrains redevenues la propriété de la Couronne.....	75,646	204,366
		7,501,837 $\frac{1}{2}$

A déduire :

Superficie des terres vendues.....	297,409	
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de colonisation.....	59	297,468
Superficie totale des terres divisées et disponibles le 30 juin 1918.....		7,204,369 $\frac{1}{2}$

ELZ. MIVILLE DECHÈNE,

Sous-Ministre.

C.-O. LAVOIE,

Surintendant des rentes.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 7.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par Lettres Patentes du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.

Octrois gratuits		Octrois de lots de grève		Octrois de 100 acres ou de moins de 100 acres		Octrois de plus de 100 acres et de moins de 500 acres		Octrois de 500 acres et plus en vertu de transports, etc., ainsi que subsides en terre aux compagnies de chemin de fer.		REMARQUES																																																																				
Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres	Nombre	Superficie totale en acres																																																																					
25	1798	1113	71,975	178	27,810																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nom du Concessionnaire</th> <th>Nombre total d'octrois</th> <th>Nombre total d'acres</th> <th rowspan="2">Par ventes ou par octroi gratuit</th> </tr> <tr> <th>Nombre</th> <th>Superficie totale en acres</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>River Ouelle Pulp & Lumber Co.....</td> <td>522</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Ontario Paper Co.....</td> <td>1,053</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>The Fletcher Pulp & Lumber Co.....</td> <td>25,920</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>" " "</td> <td>3,480</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Achille Letarte Co. Neigette.....</td> <td>849</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Alphonse Joubert "</td> <td>749</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Hubert Dutave Co. "</td> <td>765</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td>33,338</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>25</td> <td>1,798</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>1113</td> <td>71,975</td> <td rowspan="2">} Ventes.</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>178</td> <td>27,810</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>1323</td> <td>134921</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>											Nom du Concessionnaire		Nombre total d'octrois	Nombre total d'acres	Par ventes ou par octroi gratuit	Nombre	Superficie totale en acres			1	River Ouelle Pulp & Lumber Co.....	522			1	Ontario Paper Co.....	1,053			1	The Fletcher Pulp & Lumber Co.....	25,920			1	" " "	3,480			1	Achille Letarte Co. Neigette.....	849			1	Alphonse Joubert "	749			1	Hubert Dutave Co. "	765					7	33,338				25	1,798				1113	71,975	} Ventes.			178	27,810			1323	134921	
Nom du Concessionnaire		Nombre total d'octrois	Nombre total d'acres	Par ventes ou par octroi gratuit																																																																										
Nombre	Superficie totale en acres																																																																													
1	River Ouelle Pulp & Lumber Co.....	522																																																																												
1	Ontario Paper Co.....	1,053																																																																												
1	The Fletcher Pulp & Lumber Co.....	25,920																																																																												
1	" " "	3,480																																																																												
1	Achille Letarte Co. Neigette.....	849																																																																												
1	Alphonse Joubert "	749																																																																												
1	Hubert Dutave Co. "	765																																																																												
		7	33,338																																																																											
		25	1,798																																																																											
		1113	71,975	} Ventes.																																																																										
		178	27,810																																																																											
		1323	134921																																																																											
										Terrains octroyés par lettres-patentes au 30 juin 1917. 11,113,123																																																																				
										Terrains octroyés par lettres-patentes au 30 juin 1918. 134,921																																																																				
										11,248,044																																																																				

J.-E. GIRARD,
Surintendant des inspecteurs.

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-ministre.

Département des Terres et Forêts, Québec, le 30 Juin, 1918.

APPENDICE No 8.

TABLEAU relatif aux lots de grève et en eau profonde concédés sous forme de bail, du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918.

Date de la concession	Superficie	Loyer annuel	Nom du concessionnaire	Nature des concessions	Localité
5 juillet 1917.	0.87 acres.	\$ 10.00	Magdalen Riv. Valley Rly.	Lot de grève...	Fl. St-Laurent en fr. de paroisse St-Maxime du Mont St-Louis, comté de Gaspé.
3 août 1917..	1024 acres.	2,980.00	South Canada Power Co. Ltd.	Lit de rivière avec forces hyd. 5 chutes.	Riv. St-François, rapide Spicer, chûtes Hemings Chute de Drummondville, chute des Cascad. Chûte des Pêches.
31 août 1917..	2.58 acres	25.00	Dr. A. Rousseau..	Lot de grève...	Fl. St-Laurent en fr. de la paroiss. de Ste-Pétronille.—Ile d'Orléans.
31 août 1917..	2.43 acres	24.00	G.-E. Tanguay...	Lot de grève...	F. St-Laurent en fr. de la paroisse de Ste-Pétronille. Ile d'Orléans.
14 sept. 1917..	0.74 acres	10.00	Dlle Mary Dunn.	Lor de grève...	Lac St-Louis en fr. de la paroisse de Lachine, Comté de Jac-Cartier.
11 sept. 1917..	0.92 acres	10.00	O.-W. Bédard....	Lot de grève...	F. St-Laurent en fr. de la paroisse de Ste-Pétronille.—Ile d'Orléans.
4 février 1918.	42 acres...	142.00	E. Gagné.....	Lit de rivière avec forc hyd.	Riv. Métabetchouan, canton de Métabetch.
3 déc. 1917...	1.8 acre...	25.00	D.-H. Pennington	Lot de grève...	F. St-Laurent, en fr. de la paroisse de St-Fidèle, Comté de Charlevoix.
6 juin 1918...	5.2 acres...	25.00	P. Beauchemin & Fils.	Partie du lit de riv. Harricana.	Riv. Harricana, village d'Amos, comté de Témiscamingue.
10 juin 1918...	17 acres...	50.00	Eug. Simoneau...	Lit à riv. pour fins de sable.	Riv. St-François entre les paroisses St-Thomas de Pierreville et St-François-du-Lac.
19 mars 1918..	15.4 acres.	1,000.00	Riordon P. P. Co. Ltd.	Lit de rivière avec forces hydrauliques.	Ruisseau Gordon, canton Gendreau.
24 avril 1918..	145 acres..	145.00	P. Q. Lumber Co..	Lot à l'embouch de riv. Nouvelle.	Bassin de riv. Nouvelle, en fr. de la Seigneurie de Shoolbred.
16 avril 1918...	90 acres...	90.00	Nouvelle Lber. Co	Lot à l'embouch de riv. Nouvelle.	Bassin de la riv. Nouvelle en fr. de la Seigneurie de Shoolbred.
12 mars 1918..	11.4 acres.	34.00	Makamik Saw Mill	Lot faisant partie du lac Makamik	Lac Makamik, en front village de Macamic.

ART. AMOS,
Chef du Service Hydraulique.
 Département Terres et Forêts.
 Québec, 30 juin 1918.

ELZ. MIVILLE DECHÈNE,
Sous-Ministre.

APPENDICE No. 9.

ETAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	Total
1869-70.....	1	383	30	414
1870-71.....	2	615	39	656
1871-1872.....	15	594	52	661
1872-1873.....	9	546	39	594
1873-1874.....	3	530	112	645
1874-1875.....		451	50	501
1875-1876.....	2	379	35	416
1876-1877.....	1	342	46	389
1877-1878.....	1	302	29	332
1878-1879.....	7	610	39	656
1879-1880.....	3	343	40	386
1880-1881.....	2	369	31	402
1881-1882.....	7	522	44	573
1882-1883.....	4	502	33	539
1883-1884.....	2	868	36	906
1184-1885.....		782	51	836
1885-1886.....	2	660	39	701
1886-1887.....	2	663	41	706
1887-1888.....	2	539	38	579
1888-1889.....	3	700	56	759
1889-1890.....	7	905	88	1,000
1890-1891.....	7	674	30	711
1891-1892.....		468	183	651
1892.....	3	587	407	997
1893-1894.....	2	483	242	727
A reporter.....	87	13,817	1,830	15,737

APPENDICE No 9.— *Suite.*

ÉTAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869; époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années	Pour terrains de acres et plus.	500 Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits	Total.
Rapp.....	87	13,817	1,830	15,734
1894-1895.....	1	462	259	722
1895-1896.....	3	477	66	546
1896-1897.....	7	595	80	682
1897-1898.....	11	649	70	730
1898-1899.....	3	660	58	721
1899-1900.....	5	747	50	802
1900-1901.....	6	850	59	915
1901-1902.....	4	1,045	86	1,135
1902-1903.....	7	962	89	1,058
1903-1904.....	8	1,095	98	1,202
1904-1905.....	7	1,021	179	1,207
1905-1906.....		1,376	53	1,438
1906-1907.....	2	1,158	35	1,195
1907-1908.....	6	1,241	43	1,290
1908-1909.....	4	1,263	51	1,318
1909-1910.....	1	1,170	59	1,230
1910-1911.....		1,421	46	1,467
1911-1912.....	3	1,831	66	1,900
1912-1913.....	18	1,865	63	1,946
1913-1914.....	5	1,477	38	1,520
1914-1915.....	1	977	10	988
1915-1916.....	2	854	10	875
1916-1917.....	6	1,066	24	1,096
1917-1918.....	7	1,291	25	1,323
	217	39,370	3,456	43,040

J.-E. GIRARD,

Surint. des Arpentages.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1918.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,

Sous-Ministre.

APPENDICE No 10.

ÉTAT des recettes du département des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1918.

Bois et Forêts	\$ 1,413,467.46
Terres de la Couronne.....	148,854.69
Biens des Jésuites.....	2,313.00
Domaine de la Couronne.....	33,282.89
Seigneurie de Lauzon.....	183.18
Divers honoraires.....	1,891.25
Honoraires d'examen de mesureurs de bois.....	545.00
Parc National des Laurentides.....	4,178.50
Biens en déshérence.....	817.25
	<hr/>
Total.....	\$ 1,605,533.22

COMPTES EN SUSPENS

Dépôts.....	\$ 4,546.73
Remboursement.....	29.76
	<hr/>
	4,576.49
	<hr/>
Total.....	\$ 1,610,109.71

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 11.

ETAT des dépenses du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1918.

Arpentages.....	\$ 140,000.00	
Protection des Forêts.....	40,000.00	
Service Forestier et Inspections de terres.....	115,000.00	
Parc National des Laurentides (1er juillet au 31 janvier 1918.....)	3,663.39	
Publications de cartes.....	3,000.00	
Pépinière de Berthierville.....	6,500.00	
Ecole Forestière.....	8,000.00	
		\$ 316,163.39
Dépenses générales :		
Traitement des agents.....	34,000.00	
Commission des agents.....	4,240.92	
Déboursés des agents.....	17,614.81	
Port de lettres.....	5,112.36	
Biens de Jésuites.....	1,769.70	
Biens en déshérence.....	76.50	
Domaine de la Couronne.....	2,091.39	
Seigneurie de Lauzon.....	700.00	
Service spécial.....	15,112.68	
Frais d'avis de révocation de ventes.....	411.36	
Déboursés judiciaires.....	498.80	
Publication d'avis dans les journaux, etc.....	1,725.60	
Déboursés du bureau des examinateurs des mesureurs de bois.....	1,645.88	
		\$ 85,000.00
COMPTES EN SUSPENS		
Dépôts à compte des terres.....	5,435.65	
Remboursements.....	4,564.35	
		\$ 10,000.00
Montant total payé.....		\$ 411,163.39

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

ELZ.-MIVILLE DECHÊNF,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 12.

TABLEAU relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants.

DETAILS	Dr.	Cr.
	\$ cts.	\$ cts.
Montant des primes payées par les locataires de concessions forestières en vertu de la loi du 2 juin 1904 (4 Ed. VII) abrogée le 1er juillet 1905 (5 Ed. VII, ch. 16), du 1er juillet 1904 au 30 juin 1918	47,350.00	
Montants reçus du Trésorier de la Province en conformité de la loi 5 Ed VII, ch. 16, sec. 2 et 3, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1918.	106,700.00	
Montants payés au 30 juin 1918 à même les fonds provenant des locataires de concessions forestières (4 Ed. VII) (947 pères de 12 enfants. (\$50.00) chacun.		47,350.00
Montant payés au 30 juin 1918 à même les fonds provenant du Trésor de la Province (5 Ed. VII, ch. 16) (2134 pères de 12 enfants, (\$50.00) chacun.		106,700.00
	\$ 154,050.00	\$ 154,050.00

ELZ.-MIVILLE DECHÊNE,
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,
Comptable.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 13.

RAPPORT CONCERNANT LE SERVICE FORESTIER.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le dixième rapport annuel du Service Forestier.

L'an dernier, j'appréhendais beaucoup d'ennuis pour les exploitations forestières, par suite de la raréfaction de la main-d'œuvre, occasionnée par le recrutement intensif des ouvriers pour les fins militaires. Cette crainte a été justifiée, dans une certaine mesure, par les événements ; d'un autre côté, les autorités militaires ont accordé des congés suffisants, à la suite des représentations des compagnies, pour leur permettre de compléter les exploitations en cours, de sorte que le chiffre total des bois coupés, au cours de l'hiver 1917-18, a été plus élevé que nous avions raison de l'espérer.

Par contre, les travaux de flottage ont beaucoup souffert de la rareté des ouvriers, malgré les prix très élevés qui étaient offerts, et n'eût été la grande abondance d'eau, par suite des pluies abondantes et fréquentes que nous avons eues tout l'été, nos industriels auraient eu beaucoup de difficultés à amener tous leurs bois à destination.

Cet hiver, les perspectives qui s'annonçaient peu brillantes, encore moins belles que l'an passé, ce qui n'est pas peu dire, ont été aggravées par la terrible épidémie de grippe qui a ravagé tout le pays. Durant le mois d'octobre, il s'est coupé très peu de bois dans les chantiers, par suite de la maladie, les contracteurs et leurs hommes ayant fui la forêt pour échapper aux dangers du fléau. Comme c'est la meilleure époque de l'année pour l'abatage, il en résulte un déficit considérable, que certains estiment à 20% de la coupe.

Nous constatons une augmentation dans le montant réclamé par les hommes pour le salaire : ainsi des bûcherons, que l'on payait, avant 1914, de \$30. à \$40.00 par mois, exigent aujourd'hui de \$90 à \$120.00. Il en est de même pour les charretiers, le coût des provisions a aussi suivi la même marche ascendante.

En dépit des prix élevés, la main-d'œuvre est de plus en plus rare. Il devient de plus en plus difficile de transporter des produits et il en résulte une congestion marquée aux usines, sans compter que les chemins de fer ont suivi le mouvement et réclament, eux aussi, une augmentation de leurs taux de fret. Comme résultat final, les produits des usi-

nes coûtent énormément cher et les approvisionnements de bois de pulpe et de papier sont peu considérables.

Le commerce d'exportation des bois n'a pas été brillant, par suite de la rareté de *cales*. La guerre ayant maintenant cessé, il est certain que nous allons assister à une modification de ces conditions.

PERSONNEL.

Nous devons constater le départ des ingénieurs-forestiers Henri Roy, Odilon Bédard, L.-C. Godbout, Etienne Gobeil et Almas Gagné, qui nous ont laissés, dans le cours de l'année, pour prendre du service auprès de compagnies privées. Ces départs ne sont pas sans nous causer beaucoup d'ennuis, mais nous sommes prêts à faire ces sacrifices, vu qu'il s'agit d'établir solidement la profession du génie forestier auprès des exploitants. Ceux-ci semblent apprécier davantage l'utilité d'avoir des hommes de l'art pour faire leurs travaux forestiers et nous ne pouvons que les féliciter d'avoir si bien compris leur intérêt.

Comme par le passé, nous avons augmenté nos cadres par le recrutement de messieurs Victor Baillargé, ingénieur-forestier, et de messieurs Alexis Cloutier, N. Martel, et Olivier Nadeau, qui ont reçu leur diplôme d'ingénieurs-forestiers, en juin dernier.

Nous avons à déplorer la mort de Monsieur Piuze, garde-forestier, de la région du Saguenay et celle de monsieur Rheault de la région de l'Abitibi.

Les gardes forestiers suivants ont démissionné : MM. Julien Beaudry, Elz. Ouellet, Adhémar Boucher, Nil Thibault, J.-S. Poupore et Barthélémi Grignon.

Le Service Forestier s'est acquis les bons offices de messieurs Albert Sévigny, Joseph Dumont, M.-A. Ouellet, Théodore Joncas, James Aspiros, Adélarde Lortie, Albert L'Heureux, René McGuire et Louis Savary. Vu l'augmentation des opérations de comptabilité dans l'Abitibi, un comptable y a été nommé.

Pour organiser plus solidement la région de l'Abitibi où la colonisation fait des progrès si considérables, il nous a fallu augmenter sensiblement le nombre des gardes forestiers dans cette région.

Par suite de la fusion de l'ancienne branche de Protection des Forêts avec le Service Forestier, les inspecteurs du feu ont été versés dans les cadres du Service Forestier.

Vu la cherté croissante de la vie, vous avez bien voulu relever le salaire des gardes-forestiers, ainsi que le traitement des ingénieurs fores-

tiers. Nous constatons une augmentation marquée dans les frais de déplacement de nos hommes, augmentation atteignant 50% en moyenne comparativement aux prix payés en 1914 : aussi les chemins de fer ont majoré leurs taux de transport de 15%, cette année ; la pension a doublé de prix à nombre d'endroits, surtout dans les chantiers et les frais de voiturage ont augmenté en proportion.

Pour accomplir tout le travail dont le Service Forestier est chargé, il nous faudrait, dans un avenir assez rapproché, augmenter notre personnel de façon notable, et je ne doute pas que, lorsque l'occasion s'en présentera, vous voudrez bien vous rendre à nos demandes en ce sens.

Surveillance des coupes dans les concessions forestières.

Les coupes dans les concessions forestières affermées n'ont pas été aussi considérables que par les années passées, mais elles ont été plus fortes que nous ne nous y attendions, vu que les exploitants avaient donné des contrats à leurs entrepreneurs pour un chiffre beaucoup plus élevé qu'à l'ordinaire, de sorte que bien que ceux-ci n'aient, dans beaucoup de cas, fait qu'une partie de ce qu'ils avaient promis de faire, ils ont fourni néanmoins un quantum respectable.

Pour faire ces exploitations on a employé, durant l'hiver 1917-18, 24,485 hommes et 8,521 chevaux. Le nombre de campements s'élevait à 3177 comparativement à 3407 l'an dernier et 3705 il y a deux ans.

Il nous fait plaisir de signaler, de la part des exploitants, un souci plus grand dans les méthodes d'abatage et surtout de tronçonnage. On s'efforce de tirer parti de tout le bois que les arbres renferment, au point que l'on fait beaucoup de billots de 3 pouces à même les houppiers. De plus, comme on commence les coupes beaucoup plus à bonne heure qu'autrefois, parfois au milieu de l'été, il en résulte une exploitation plus intense, vu que l'on peut, avant que la neige ne recouvre le sol, ramasser et utiliser les arbres morts ou culbutés par le vent.

Les difficultés croissantes qu'éprouvent les compagnies forestières à avoir des entrepreneurs et ceux-ci à avoir des ouvriers, amèneront fatalement une modification dans le système actuel d'exploitation. Comme nous l'avons déjà signalé plusieurs fois, il n'y a que dans la vallée d'Ottawa où l'on rencontre encore des camps en régie ; partout ailleurs l'exploitation est faite à l'entreprise, par des "contracteurs". Ce dernier système présente, il est vrai, un avantage appréciable au point de vue monétaire ; seulement, dans beaucoup de cas, cet avantage n'est qu'apparent, vu que l'entrepreneur ne coupe que les arbres qui peuvent le payer

et, très souvent, il laisse inexploitées des sections difficiles d'accès ou trop éloignées, pour s'acharner, plus qu'il ne devrait, aux endroits favorables. Ainsi, d'un côté, nous avons une exploitation quasi abusive, alors qu'ailleurs la coupe des vieux arbres est incomplète. Comme conséquence, la compagnie forestière doit, l'année suivante, donner un prix plus élevé à un autre entrepreneur pour achever de faire exploiter ce même terrain. Avec le camp en régie, la compagnie possède un organisme plus souple et plus obéissant ; aussi les exploitations faites par les camps en régie sont généralement de premier ordre, tant au point de vue de l'observation des règlements que de l'enlèvement de tous les sujets d'âge exploitable. Il serait donc à souhaiter que les compagnies aient de plus en plus des camps en régie et cela pour le plus grand bien de la forêt.

Nous constatons des efforts méritants pour tirer profit des bois francs. Il sera nécessaire de faire des expériences à ce sujet, et nous recommanderions d'essayer, comme on le pratique en Hongrie, d'abattre ces arbres, au mois d'août, pour ne les tronçonner qu'à l'automne. On assure que les feuilles encore vertes continuent pendant quelque temps leur vie aspirant l'eau que le bois renferme et le desséchant ainsi en partie. Dans les *bayous* de la Louisiane, on exploite le cyprès *taxodium distichum* en faisant, une couple de mois avant l'abatage, un anelage au moyen d'un fil de fer qui étouffant pour ainsi dire l'arbre à un point donné, empêche la sève de monter du sol jusqu'aux branches. Le résultat est le même que dans le cas précédent, car le bois, allégé par la perte de l'eau, peut flotter beaucoup mieux durant plusieurs mois, alors que, s'il était resté vert, sa densité le ferait s'enfoncer sous l'eau, au bout de quelque temps.

Surveillance des lots privés.

L'inspection des lots concédés pour fins de colonisation requiert toujours une part considérable de notre temps, vu que nous devons empêcher l'établissement des colons sans titres sur les lots, examiner de temps à autre les améliorations faites sur les lots par les détenteurs des billets de location, arrêter les coupes illégales que des spéculateurs sont tentés d'y faire et, finalement, produire le certificat attestant que le colon a réellement satisfait aux diverses obligations qu'il avait assumées et qu'il mérite d'avoir un titre complet : ses lettres-patentes.

Les inspections ne se font pas à des intervalles réguliers ni aussi souvent que nous le voudrions, vu que notre personnel a toujours beaucoup de besogne, seulement nous nous efforçons de faire au moins deux fois

par an la visite des principaux cantons ; dans l'Abitibi, où il y a affluence de colons et bon nombre de spéculateurs, nous sommes obligés de répéter la visite de chaque lot tous les trimestres, et c'est grâce à cette vigilance que nous avons empêché la spéculation de s'y implanter.

Afin d'augmenter l'efficacité de ce système, nous insistons toujours pour que chaque détenteur de lot produise un affidavit des bois qu'il vend à son acheteur et, de plus, nous obligeons l'acheteur à fournir, lui aussi, un rapport annuel de tous ses achats de bois, accompagné des affidavit justifiant la provenance de chaque lot de produits forestiers. Enfin, nous nous sommes entendus avec les compagnies de chemin de fer pour qu'aucune expédition de bois ne se fasse sans un permis donné par le Service Forestier. Nous croyons que de cette façon, les chances d'esquiver la loi sont minimales ; d'ailleurs, la diminution continue dans le chiffre des infractions indique que le système produit de bons résultats.

Depuis quelques années, nous avons obligé les colons, dont la coupe était quelque peu douteuse, à déposer un certain montant d'argent que l'acheteur nous remet à titre de garantie que les travaux de défrichement commencés seront poursuivis jusqu'au bout. Nous accordons généralement un délai de trois mois à un an au colon pour qu'il puisse parfaire ses obligations. A l'expiration du délai, le lot est visité par un de nos agents ; si les travaux sont dans un état satisfaisant, l'argent est remboursé. Ce système des droits de coupe en garantie n'est pas sans nous causer beaucoup de travail, et il entraîne un grand maniement d'argent ; dans la seule région de l'Abitibi, nous avons eu jusqu'à \$60,000.00 en dépôt, à la succursale de la banque d'Hochelaga, à Amos, mais nous avons lieu de croire que cela est pour le meilleur intérêt du colon, car il est pour ainsi dire forcé de travailler. De plus, grâce au dépôt en garantie, le colon jouit toujours d'un bon crédit auprès de son marchand, et il peut acheter ainsi tout ce dont il a besoin. Dans beaucoup de cas, ceci a eu pour effet de faire économiser le colon, et plusieurs nous ont avoué qu'ils avaient pu, grâce à cette retenue, s'arranger pour vivre sans l'argent que le Département avait entre les mains. De l'avis de plusieurs députés ruraux et membres du clergé, ce système est probablement un des plus efficaces pour faire progresser la colonisation ; dans tous les comtés où il est en faveur et fonctionne bien, il y a un accroissement sensible dans la superficie des terres en culture. A titre d'exemple, nous publions ci-après le recensement fait par nos ingénieurs forestiers dans l'Abitibi, en le comparant avec celui de l'année dernière :

	1917	1918
Abatis plat	3351 acres	1711 $\frac{1}{4}$ acres
Abatis brûlé non ramassé	2372 $\frac{1}{2}$ "	11467 "
Abatis brûlé et ramassé	1780 $\frac{3}{4}$ "	6504 "
Abatis ensemencé à travers souches	1369 $\frac{1}{2}$ "	9474 "
Culture (Terres labourées)	103 $\frac{3}{4}$ "	1318 $\frac{1}{2}$ "
Total	8977 $\frac{1}{2}$ acres	30474 $\frac{3}{4}$ acres

Ce tableau démontre d'une manière éloquente les immenses progrès faits par les vaillants colons de l'Abitibi, soit près de 22,000 acres défrichés en un an. L'on remarquera que le nombre d'acres en abatis plat a beaucoup diminué ; nous voudrions qu'il soit complètement disparu, car l'abatis plat, c'est-à-dire la manière de culbuter les arbres exploités sur le terrain que l'on veut défricher, sans s'occuper d'en ramasser les débris pour les empiler en haies, en tas ou en rangées, est un mauvais système de défrichement, vu que le colon ne peut brûler complètement ce genre d'abatis, alors que, lorsque l'abatis est disposé en haies, le feu consume très bien la masse des déchets et n'affecte que légèrement la surface du sol. Dans les terres fortes, comme c'est le cas pour l'Abitibi, un brûlage trop intense de la surface du sol, en outre qu'il détruit complètement le peu d'humus que le temps y avait accumulé, cuit l'argile et la transforme presque en brique. Il est évident qu'un tel terrain peut difficilement produire, à moins qu'il ne soit défoncé à une bonne profondeur, dans le but de ramener à la surface des éléments plus friables et qui fourniront un champ favorable, où la semence déposée saura germer et développer ses radicelles.

Puisque nous en sommes sur l'Abitibi, il nous fait plaisir de reproduire un rapport de l'analyse de la terre de cette région, qui nous est communiqué par M. J. M. Leclair, agronome, attaché au Département de l'Agriculture, et qui se lit comme suit : "La terre est franche, granuleuse, de couleur foncée, apparemment riche en matières organiques et de bonne qualité. L'analyse chimique ne nous révèle qu'un seul défaut " dans ce terrain : c'est une acidité très prononcée que l'on pourra corriger facilement par un chaulage convenable. Quant aux éléments " essentiels de fertilité, azote, acide phosphorique et potasse, cette terre " en est amplement pourvue. C'est une des meilleures terres de la série, " au point de vue de sa condition physique et de sa richesse. "

ANALYSE

Réaction, acide, humidité.	7.30
Matières organiques et volatiles.	14.16
Insoluble dans acide, sable argile.	50.21
Oxide de fer et alumine.	25.00
Magnésie (MgO).	1.19
Acide Phosphorique (P2O5).39
Silice soluble (SiO 2).12
Chaux (CaO).60
Potasse (K2O).	1.00
Azote dans matières organiques.51

Nous tenons à montrer les bonnes qualités du sol *abitibien*, car nous considérons que c'est l'endroit par excellence pour établir ceux de la Province de Québec qui voudront devenir agriculteurs. Il y a là une étendue considérable, au moins trois millions d'acres de terre arable, traversée par un chemin de fer de premier ordre, arrosée de rivières profondes et navigables. Le climat est encore rigoureux, mais il s'améliorera comme celui du Lac Saint-Jean, par le déboisement et le labourage du sol.

Que les nôtres sachent donc profiter de ces avantages *avant que la place ne soit occupée par des étrangers*.

TRAVAUX DE CLASSIFICATION.

Au cours de l'année 1917-18, les ingénieurs forestiers se sont occupés, comme par le passé, de continuer les travaux de classification et d'inspection de lots, entrepris dès le début de l'organisation du Service Forestier et voici l'énumération des cantons visités :

- 1.—*Témiscamingue* : Laverlochère, Guérin, Fabre,
 - 2.—*Pontiac* : Waltham, Clarendon, Bristol, Litchfield,
 - 3.—*Gatineau* : Aumond, Kensington, Wright,
 - 4.—*Labelle* : Pope, Dudley, Moreau,
 - 5.—*Nominingue* : Amherst, Addington,
 - 6.—*Abitibi* : Dalquier, Landrienne, Fiedmont, Barraute,
 - 7.—*Lac St-Jean* : Labarre, Pelletier, Racine, Taillon,
 - 8.—*Saguenay* : Albert, Franklin, Iberville, Bergeronnes, Tadou-
- sac,

-
-
- 9.—*Cantons de l'Est* : Hampdem, Forsyth,
 - 10.—*Témiscouata* : Packington, Raudot,
 - 11.—*Matane* : Matane, Jetté,
 - 12.—*Bonaventure* : Assemetquagan, Patapédia,
 - 13.—*Gaspé* : Taschereau, Gaspé-Baie-Nord, Gaspé-Baie-Sud, Sydenham, Cloridorme.

Comme toujours, ces travaux de classification exigent des frais considérables et, bien souvent, nous sommes obligés de retourner sur le même lot, vu que certaines personnes contestent l'exactitude de notre travail. La plupart du temps, la seconde inspection établit que nos hommes se sont montrés plutôt larges et qu'il n'y a pas lieu de modifier la première classification. Ceci nous amène à suggérer que l'on continue ou plutôt que l'on étende le système adopté, il y a maintenant 5 ans, dans les comtés de Bellechasse, de Montmagny, de L'Islet et de Kamouraska, où il a été décidé, après entente entre les parties intéressées, d'avoir une réserve forestière décennale, c'est-à-dire que, durant 10 ans, on ne ferait aucune modification aux cadres de la réserve forestière. Les avantages de cette réserve décennale sont nombreux :

En effet, 1.—Le caractère de quasi-permanence permet au concessionnaire forestier d'établir une exploitation d'un caractère plus méthodique.

2.—La concentration des ventes de lots, dans des bornes définies, nous assure moins de frais et de déplacements pour l'inspection des travaux de colonisation.

Il serait à désirer, par conséquent, que les régions déclarées d'exploitation forestière ne soient pas ouvertes immédiatement après la classification et qu'au contraire les projets de classification ne soient modifiés que pour des raisons majeures. Nous recommanderions de les reviser tous les dix ans, vu qu'il est très difficile de fixer un cadre immuable aux réserves forestières, et qu'il peut se présenter des circonstances spéciales qui nous obligent de modifier la première classification; parmi ces facteurs, nous pouvons signaler les suivants :

1.—*Nouveau mode d'exploitation agricole.* Ainsi, les terres sableuses du Connecticut, autrefois délaissées par l'agriculture, sont aujourd'hui très recherchées pour la culture du tabac.

2.—*Établissement de pâturage pour les moutons.* Depuis quelques années, nous recevons beaucoup de demandes à cet effet. L'on ne saurait trop encourager ces établissements, sauf là où le sol est léger, car la *transhumance* amène rapidement la disparition du couvert végétal de ces terrains et nous avons alors la formation de sables mouvants.

3.—*Création de nouvelles industries.* Ainsi, usines à pulpe, comme à St-Alphonse-de-Chicoutimi, exploitations minières, comme à Notre-Dame-des-Anges, etc.

4.—*Chemin de fer.* Le Transcontinental nous a permis de mettre à la disposition des colons de la rive sud des terres médiocres, jusque là éloignées des centres, pour être cultivées avec profit.

5.—*Agrandissement des paroisses.* Il arrive quelquefois que nous sommes obligés, pour permettre l'établissement de colons sérieux, de vendre des lots isolés, apparemment moins riches que d'autres, et cela est justifié par le fait qu'il est nécessaire d'accorder aux fils de cultivateurs l'occasion de s'établir près de leurs parents. C'est ici que se trouve le grand écueil, car le classificateur ne doit pas perdre de vue l'influence que l'abandon de ces lots quasi-incultivables peut causer au reste de la forêt.

(a)—INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER

Nous devons à l'obligeance de M. Coates, statisticien fédéral, d'avoir les chiffres du recensement que le bureau fédéral des Statistiques vient de terminer, au sujet des établissements de pulpe et de papier, durant l'année 1917. D'après ce rapport, il y avait alors 81 compagnies intéressées dans la fabrication de pulpe et de papier, dans tout le Canada ; 31 de ces sociétés s'occupaient exclusivement de la fabrication de la pulpe mécanique et chimique, (dont 12 dans Québec) ; 26 ne fabriquaient que du papier, (dont 8 dans Québec) ; et 24 usines manufacturaient la pulpe et le papier simultanément, (dont 11 dans Québec). Le capital souscrit dans cette industrie, comprenant les immeubles, les usines et leurs installations, ainsi que le fonds de roulement pour leur exploitation, s'élevait à \$186,974,905. Le nombre total d'employés salariés comprenait 20.685 hommes et 671 femmes, alors que le personnel supérieur se composait de 1345 hommes et 218 femmes. Le total des salaires et des appointements payés a été de \$20,344.286, en 1917, alors que la valeur totale de la production n'était que de \$96,248,824, de sorte qu'il faut près de 2 ans pour que le chiffre total de la production atteigne celui du capital placé dans cette entreprise. C'est là un point très important, particulier à cette industrie, et que l'on est malheureusement porté à oublier. En effet, si le fabricant fait un bénéfice de \$6.00 par tonne, soit 9% du prix auquel le papier se vend actuellement, cela ne veut dire réellement que 4½% du capital total, de sorte que l'industrie de la pulpe et du papier était tenue, jusqu'à il y a quelques années, dans une situation de quasi-gêne, vu que les compagnies étaient obligées de vendre leurs produits

avec une marge de profits beaucoup trop faible. Un des effets heureux de la guerre aura été de permettre aux fabricants de pulpe de vendre enfin leurs produits à des prix avantageux. Aussi, cela leur a permis de liquider une partie de leurs obligations et de se constituer, comme on le fait dans les autres industries, un fonds de réserve pour les besoins futurs.

La consommation totale de bois à pulpe s'est élevée à 2,601,356 cordes, alors qu'en 1916, elle n'était que de 1,764,912 cordes. La quote-part employée par les usines de Québec a été de 1,106,891 cordes, soit une augmentation de plus de 38,684 cordes sur l'exercice précédent, ce qui marque un ralentissement dans la marche ascendante de cette industrie, en ce qui regarde notre province. Ce ralentissement tient principalement aux difficultés que les industriels ont eues à se procurer les bois, à cause du manque d'hommes et aussi à cause de la rareté des wagons, ce qui a forcé quelques usines à suspendre leurs opérations, momentanément.

La production de pulpe mécanique a beaucoup augmenté, passant de 827,258 tonnes, en 1916, à 921,081 tonnes pour tout le Canada, alors que notre province contribuait pour 448,338 tonnes, en 1916, et 517,241 tonnes, en 1917. Les pâtes chimiques accusent également une forte augmentation. Ainsi, pour la pâte au bisulfite, nous y avons contribué en 1917, pour 11,924 tonnes, alors que pour tout le Canada la production totale a été de 161,393 tonnes. Ceci veut dire une augmentation de 21,015 tonnes pour la province.

Les usines québécoises ont produit 148.859 tonnes de pâte de bisulfite, comparativement à 374,894 tonnes pour tout le Canada. L'augmentation est ici très faible, moins de 6000 tonnes : on signale, en effet, depuis quelque temps une tendance du marché à fléchir en ce qui regarde ce produit.

La production de pâte à la soude a été de 4,136 tonnes, dans laquelle nous avons contribué pour 3,576 tonnes. En 1916, nous fournissions toute la pâte à la soude produite au pays, soit 3,677 tonnes ; le procédé semblerait donc ici en baisse. La chose ne peut être que momentanée, car si, comme on le prévoit, on s'occupe d'utiliser les bois francs de nos forêts, c'est au moyen de ce procédé que l'on pourra en tirer profit.

La production du papier journal, dans tout le Canada, a été de 689,847 tonnes, valant \$38,868,084, la province de Québec y contribuant pour 297,623 tonnes, valant \$16,961,098. Le papier d'emballage (kraft ou autres) enregistre une production de 50,360 tonnes, dont 37,105 tonnes fabriquées dans le Québec. Il a été fabriqué également 54,080 tonnes de carton et produits similaires, notre province y contribuant pour 34,852 tonnes.

Comme on le voit par cet exposé rapide, l'industrie de la pulpe et du papier continue à tenir un rang important dans le pays, et surtout chez nous, où l'on trouve 32 usines sur les 81. Maintenant que la guerre est terminée, il est certain que nous pouvons espérer davantage de cette industrie. Notre province ne peut compter que sur cette industrie pour la mise en valeur d'une grande partie de son territoire, là où le sol y est incultivable et le climat rigoureux. Nous devons donc concentrer nos efforts pour y amener le plus tôt possible l'installation de ces usines, afin que nous voyions en même temps surgir de beaux villages, à l'instar de celui que crée présentement la compagnie dite "*Kippawa Fibre Co*", au pied du lac Témicamingue. Comme on le sait, cette compagnie, organisée par M. Carl Riordon, a l'intention d'établir une ville modèle autour de ses usines et nous ne croyons pas commettre une indiscretion en rapportant le fait que la compagnie dite : "*St-Maurice Lumber Co*". a acheté récemment, au Cap-de-la-Madeleine, dans le voisinage de son usine, une très grande ferme, en vue d'y faire, elle aussi, un développement urbain de tout premier ordre.

(b)—CONSTRUCTION DES NAVIRES EN BOIS.

La construction des navires en bois a pris une assez grande extension au pays, et, d'après une information récente, le Bureau Impérial des Munitions, qui dirige ces entreprises au Canada, aurait lancé, durant l'année 1918, 45 vaisseaux, formant 138,600 tonneaux. En outre, il y a 8 autres vaisseaux en bois représentant 17,800 tonneaux qui seront lancés avant le 31 décembre prochain, soit un grand total de 156,400 tonneaux, pour l'année en cours, alors que le nombre de bateaux en acier construits, durant le même exercice, sera de 59, jaugeant en tout 290,000 tonneaux. Dans ces chiffres ne sont pas compris les petits bateaux, c'est-à-dire ceux jaugeant moins de 1000 tonneaux, tels que chalutiers, *schooners*, etc., Depuis le commencement de la guerre, on a construit au pays non seulement des vaisseaux pour l'Empire Britannique, mais encore pour le gouvernement russe, ainsi que pour le gouvernement italien ; le gouvernement français vient justement de donner une commande de 12 vaisseaux à la maison *Fraser & Brace*, de Montréal, et l'on annonce qu'une mission française vient d'arriver au pays pour surveiller l'exécution de cette commande ainsi que d'autres qui pourraient être données. Grâce à la guerre, l'industrie du navire en bois a repris chez nous et maintenant que l'on s'arrange pour mettre des engins auxiliaires à bord

des vaisseaux en bois, il n'y a pas de raisons pour que cette industrie ne se maintienne pas dans un état florissant sur les bords du St-Laurent.

Il sera donc intéressant de retracer ici l'histoire de cette industrie forestière :—

L'industrie de la construction navale fit peu de progrès sous le régime français ; de plus, les quelques navires construits ici étaient tous d'un faible tonnage. La France était alors encore très riche en bois, et la Colonie ne possédait pas la main d'œuvre experte ni les moyens d'arrimer les grosses frégates du temps. Il est intéressant de se rappeler toutefois que les rares tentatives d'exportation des produits forestiers d'alors ont porté sur les bois de mâture et les goudrons tirés du pin. Le gouvernement français avait d'ailleurs imposé certaines restrictions pour s'assurer ici, un approvisionnement de bois de marine en cas de besoin. En 1722, l'abbé Lepage faisait exploiter plusieurs centaines de chênes à Dautray, tout près de la pépinière actuelle du gouvernement à Berthierville, et ces bois, flottés jusqu'à Québec, servaient à la construction des premiers navires un peu importants faits au Canada.

Monsieur N. Levasseur rapporte, dans le *Bulletin de la Société Géographique*, de Québec, que le gouvernement français, sous Maurepas offrit finalement une prime de 500 francs par navire de 200 tonneaux et plus qui serait construit dans la Nouvelle-France pour être vendu en France, mais les guerres, qui marquèrent les dernières années du régime français, empêchèrent l'exécution de ce projet. D'après le même auteur ce n'est qu'en 1787 " que l'industrie navale à Québec se ranima. "

Durant les dix années 1787-1796, 141 navires sortirent des chantiers de Québec. A partir de cette période, on peut dire que l'industrie du navire est bel et bien implantée au pays, car de nouveaux chantiers s'ouvrent non seulement à Québec, mais aussi à Lévis, puis à Trois-Rivières, à Montréal et même dans le district de Gaspé. Au fur et à mesure des progrès, les dimensions des navires deviennent plus considérables, et la moyenne du tonnage individuel augmente rapidement. Le " *Colombus* ", rapporte M. Levasseur, qui fut mis à l'eau à l'île d'Orléans, en 1823, jaugeait 3,690 tonneaux. Le plus grand vaisseau construit ici fut le " *Baron de Renfrew* " qui avait un déplacement de 5,888 tonneaux. A partir de 1840, les navires de mille tonneaux sont nombreux. Le plus grand nombre de vaisseaux lancés fut en 1847 et 1850, alors que l'année du plus fort tonnage fut celle de 1853, avec 54,028 tonnes. On trouvera dans l'ouvrage de M. Narcisse Rosa, publié à Québec, en 1897, une statistique considérable donnant le nom de chaque vaisseau, brigantin, goélette, brick, qui ont été lancés à Québec de 1798 à 1896. Cet ouvrage

mérite d'être mieux connu, car l'auteur, ancien constructeur naval, a dépensé beaucoup de temps et d'argent à ce sujet :

	Vaisseaux, bricks, brigantins et goélettes.
De 1797 à 1801.....	46
“ 1802 à 1820.....	297
“ 1820 à 1839.....	460
“ 1840 à 1854.....	707
“ 1855 à 1870.....	737
“ 1871 à 1885.....	281
“ 1888 à 1896.....	14
	2,542

Cette statistique nous donne un total de 2.542 navires construits, durant ces 99 années avec un jaugeage total de 1,377,000 tonnes. En ajoutant ceux-ci aux chiffres de M. Levasseur pour la période de 1787-1796, à savoir 141 navires, jaugeant 9,384 tonneaux, nous aurions un grand total de 2,683 navires et 1,386,384 tonnes pour la période de 1787-1896. Comme la valeur moyenne de ces navires était d'environ \$40 par tonneau cela représente une valeur de \$59,455,360 dont le pays a bénéficié, grâce à cette industrie.

Il serait intéressant d'analyser maintenant les causes qui ont amené la disparition totale de cette industrie. Tout d'abord, il faut admettre que les bateaux tout en fer ou plaques d'acier, les *steamers* actuels, ont été des concurrents redoutables des voiliers qui, bien que capables de filer sous une bonne brise, ne pouvaient avantageusement soutenir leur course dans les calmes plats ou les vents contraires. L'emploi de la vapeur comme agent de propulsion des paquebots océaniques lui a donc porté un coup fatal. D'autres causes, moins graves, ont cependant aidé à accélérer le départ, la fermeture des chantiers maritimes. A partir de 1850, s'il faut en croire Buies, le Canada construisit plusieurs navires en bois, chaque année, pour le compte d'amateurs français, notamment de Marseille ; le droit d'entrée imposé sur les vaisseaux canadiens n'étaient alors que de deux francs par tonneau, grâce au traité conclu à cette époque avec la France par l'Angleterre, pour elle et ses colonies. Toutefois, à la suite des événements de 1870-71, il fut nécessaire au gouvernement français, pour se procurer des revenus et aussi pour protéger son indus-

trie navale, de relever les droits d'entrée sur les navires construits à l'étranger et ceux-ci furent ainsi frappés d'un droit de 40 francs par tonneau ; seulement, au cours des négociations conduites entre la France et l'Angleterre, celle-ci obtint une réduction considérable sur cet item, et soit oubli, soit calcul, les constructeurs coloniaux furent laissés de côté, de sorte que les arrimeurs français furent obligés de placer leurs commandes en Angleterre, tandis que les constructeurs canadiens fermaient leurs chantiers, les uns après les autres.

M. Rosa a un chapitre intéressant au sujet des fameuses grèves qui ont rendu le port de Québec si tristement célèbre. Il est certain que ceci a été également un facteur pour achever de ruiner cette pauvre industrie navale. Aujourd'hui qu'elle semble reprendre un peu de vie et même qu'elle a des chances sérieuses de survie, il importe que les débardeurs et les autres intéressés raisonnent sérieusement ces questions. Il ne faut plus de ces grèves dans Québec, si nous voulons voir notre port prospérer !

Les navires récemment lancés sont munis d'un moteur auxiliaire capable de faire filer le vaisseau à une vitesse de six à huit nœuds. Ces engins, à combustion interne, permettront de suppléer aux voiles par les temps calmes et d'augmenter la vitesse au besoin. Il est possible que ce nouveau type de voilier soit appelé à vivre assez longtemps. Ces *schooners* serviront au transport des grosses marchandises et surtout du bois, dont ils pourront prendre une charge de $1\frac{1}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ million de pieds (mesure de planche). Le coût variera, dans les circonstances actuelles, entre \$140,000 et \$200,000. Mais les *frets* paieront rapidement les frais de construction.

Je suis porté à croire que ces vaisseaux seront d'un précieux secours pour l'après-guerre, car il faudra des *cales* nombreuses pour transporter les bois et les autres matériaux dont on aura besoin, pour la reconstruction des pays ravagés. Ils seront encore utiles à l'expédition des bois au loin ; d'ailleurs, beaucoup des bois expédiés présentement dans l'Amérique du Sud sont transportés par des voiliers. Pour le cabotage de la côte nord, du Golfe et du Labrador, ces navires auxiliaires pourront rendre de grands services. Plusieurs sociétés forestières, dont les usines sont situées sur les bords du St-Laurent, auront certainement besoin de transports de ce type, pour amener à leurs usines les bois de pulpe et autres dont ils auront besoin pour leur fabrication. Il semble donc que l'industrie des navires en bois ait, cette fois-ci, de grandes chances de survie et nous devons faire tout notre possible pour aider à son succès. Ces navires vont demander beaucoup de bois ; nos cultivateurs devront donc examiner

leurs gros arbres de merisier et d'épinette; il ne peut être question du tamarac ou épinette rouge, car cette essence est disparue—mais il y a moyen de trouver encore chez nous de bonnes pièces propres à faire de belles courbes, et qui se vendront avantageusement.

(c).—FABRICATION D'AÉROPLANES

La fabrication des aéroplanes est maintenant commencée au pays ; il n'y a pas encore de manufactures du genre dans la province, mais nous ne désespérons pas d'en voir surgir, dans un avenir assez rapproché. Les bois employés dans la construction des avions et des autres types d'aéroplanes sont principalement l'épinette et le frêne ; or, nous avons de grandes quantités de ces essences, malheureusement elles ne présentent pas toujours la rectitude nécessaire de croissance et surtout leur bois a trop de nœuds ; néanmoins, il est possible d'en trouver suffisamment ici, de bonne qualité. Un des avantages de cette nouvelle industrie, qui ne manquera pas de prospérer, c'est que cela va donner une valeur plus grande aux bois produits par les plantations et les futaies aménagées ; en effet, grâce aux soins culturaux qui sont donnés à la forêt, on peut produire des arbres très droits, dégarnis de branches sur une grande hauteur et dont le bois conviendra entièrement à ces fins et toutes autres du commerce, alors que les arbres ayant cru sans soin donnent ordinairement un matériel ligneux de qualité inférieure.

(d).—JOUETS)

La fabrication des jouets semble devoir prendre pied chez nous, comme dans toutes les contrées du monde, vu que l'importation des jouets allemands est arrêtée depuis 1914, et que l'on veut empêcher le boche de nous fournir les joujoux qui amusent nos bambins. Le Japon et les Etats-Unis ont fait des progrès considérables dans cette industrie ; les autres pays ont emboité le pas et l'on peut dire que le jouet allemand aura bien des difficultés à retrouver la faveur dont il jouissait autrefois. La Société de St-Jean-Baptiste de Montréal vient d'organiser un concours primé et nous espérons que nos gens sauront répondre à son appel. La maison Bruère de Montréal a aussi commencé la fabrication en grand des jouets et poupées, assure M. Comte, dans un article récent. Il serait à souhaiter que cette initiative fût suivie par plusieurs et aussi que nos paysans, imitant ceux du Jura et de la Forêt Noire, s'adonnassent à cette

industrie domestique qui pourrait leur permettre d'utiliser profitablement les périodes de repos et de morte-saison.

(e).—PETITES INDUSTRIES.

Le Service Forestier fédéral vient de publier un bulletin (No 63) donnant les résultats d'une enquête faite, il y a 4 ans, par M. Doucet, sur nos industries forestières, complétant la série commencée dans les autres pays du Dominion. Bien que cette enquête ait été faite au début de la guerre, alors que nos manufactures commençaient à voir leurs opérations paralysées par la guerre, l'on ne peut s'empêcher de constater avec plaisir que l'on cherche ici à tirer le meilleur parti possible de la matière première. Comme toujours, il y a eu un grand nombre des propriétaires de ces établissements qui ont retardé ou refusé de répondre aux questionnaires: il serait très désirable que l'on comprît que ces enquêtes sont faites pour le bénéfice du public et aussi pour les intéressés eux-mêmes, et qu'il n'en peut résulter que du bien pour chacun. Comme cette publication a été commentée longuement par notre collègue, M. Avila Bédard, dans les colonnes du *Soleil*, nous n'ajouterons qu'un mot: c'est qu'il y a place pour des améliorations et qu'il y a beaucoup de produits, faits uniquement avec le bois, que nous ne manufacturons pas. Il faut donc continuer à travailler, à coopérer ensemble, afin d'arriver à nous rendre indépendants de l'étranger et même à pouvoir écouler avantageusement le surplus de notre fabrication.

AFFERMAGE DES CONCESSIONS FORESTIÈRES

Nous n'avons pas fait, cette année, d'affermage considérable de concessions forestières, vu qu'il n'y avait pratiquement pas de demandes importantes; toutefois, nous avons mis à l'enchère deux petits blocs de terrains dans le haut de la rivière Harricana, (cantons de La Motte et de La Corne), où la forêt avait été endommagée, dans le premier cas par le feu et, dans le second, par un ouragan. Des propriétaires de scieries, à Amos, se sont portés acquéreurs du permis de couper sur ces concessions forestières, ce qui permettra d'utiliser ces bois, avant qu'ils aient subi des détériorations plus graves.

G.-C. PICHÉ,
Chef Service Forestier.

APPENDICE NO 14.

BOIS ET FORÊTS

ETAT des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1918,
dans les agences suivantes.

AGENCES	AGENTS	MONTANTS
Ottawa Supérieur.....	L.-A. Gendron.....	\$ 397,343.98
Ottawa Inférieur.....	H. Dorion.....	69,789.96
St-Maurice.....	N.-E. Morissette.....	399,395.46
St-François.....	Millier & Biron.....	5,643.69
Arthabaska.....	F.-X. Lemieux.....	297.00
Chaudière.....	Nap. Mathieu.....	10,468.34
Montmagny.....	A.-E. Michon.....	18,711.69
Grandville.....	J. J. B. Lavoie.....	27,359.76
Témiscouata.....	C. F. Beaulieu.....	49,598.75
Rimouski Ouest.....	J. B. D'Anjou.....	44,761.06
" Est.....	L. P. Bilodeau.....	29,633.91
Matapédia Vallée de la.....	Saucier & Dionne.....	11,548.67
St-Laurent de Matapédia.....	G. Gauthier.....	15,845.66
Bonaventure-Ouest.....	W. H. Clapperton.....	11,811.25
" Est.....	P. Bourdages.....	13,494.72
Gaspé Est.....	J.-A. L'Espérance.....	5,450.28
" Centre.....	John Carter.....	17,517.91
" Ouest.....	Louis Côté.....	11,841.12
Lac St-Jean Est.....	J. A. Claveau.....	155,898.96
" " Centre.....	Edmond Dumas.....	3,331.58
" " Ouest.....	Geo. Audet.....	16,251.46
" " Nord-Ouest.....	A. Poliquin.....	2,833.55
Saguenay.....	Eugène Caron.....	79,105.53
St-Charles.....	J.-E. Boily.....	15,533.17
		\$ 1,413,467.46

ELZ.-MIVILLE DECHENE,
Sous-Ministre.

PAUL BLOUIN,

Surintendant des Bois et Forêts

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 16.

ÉTAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupes de bois, etc.

Année fiscale	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes foncières	Primes sur affermagés des coupes de bois	Honoraires de transferts	Droits de coupe	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1867-68....	3,404.66	22,401.03	3,928.50	165,381.77	195,115.96
1868-69....	2,823.27	55,055.06	74,894.97	198,977.82	331,751.12
1869-70....	7,208.37	64,089.20	22,518.37	1,584.00	267,468.08	362,868.02
1870-71....	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	272,833.12	406,480.57
1871-72....	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	292,989.42	444,752.68
1872-73....	3,186.67	90,950.84	68,941.18	9,242.66	346,361.27	518,682.62
1873-74....	32,906.06	97,220.37	31,335.93	5,384.00	361,080.51	527,976.87
1874-75....	15,380.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	408,169.12	532,734.87
1875-76....	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	274,530.64	386,774.18
1876-77....	10,686.72	94,588.07	16,658.82	269,685.24	391,618.85
1877-78....	10,915.20	85,385.12	6,410.00	248,612.84	351,323.16
1878-79....	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	217,664.04	314,880.09
1879-80....	12,065.94	96,157.86	3,219.75	231,437.89	342,881.44
1880-81....	7,611.48	94,633.90	132,774.25	4,548.88	303,950.25	543,518.76
1881-82....	12,069.09	111,113.78	26,931.25	4,239.70	514,252.57	668,596.39
1882-83....	17,006.21	94,424.68	2,055.00	3,441.48	567,815.97	684,743.34
1883-84....	13,363.26	83,399.92	346.27	910.75	562,836.93	660,757.13
1884-85....	9,449.77	99,884.86	68,145.61	2,565.25	350,070.28	530,115.77
1885-86....	13,047.63	100,548.76	112.00	3,646.09	411,220.32	528,574.80
1886-87....	12,429.02	90,684.83	470.00	3,418.28	475,617.40	582,619.53
1887-88....	7,597.91	141,549.88	2,315.03	447,200.87	598,663.69
1888-89....	7,293.81	124,314.09	118,253.65	1,719.25	707,357.20	958,938.00
1889-90....	12,380.96	147,208.72	17,646.04	2,062.31	626,753.66	806,051.69
1890-91....	11,185.81	125,141.77	9,023.12	2,516.25	498,370.30	646,237.25
1891-91....	12,641.42	132,984.95	3,470.53	474,900.79	623,997.69
à rapporter	\$ 261,588.25	\$ 2,376,823.03	\$ 700,224.79	\$ 106,480.10	\$ 9,495,538.30	\$ 12,940,654.47

APPENDICE No 15

ETAT du bois coupé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1917, et des sommes perçues pour droit de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1917-18.

AGENTS	Superficie sous licence durant l'année.		Bois carrés.		Pin blanc, chêne, noyer carya, billots et bois d'estacade.		Pin rouge, orme, frêne, cèdre, bois blanc, merisier, érable, tamarac, billots et bois d'estacade.		Epinette, sapin, pin gris ou cyprès, pruche, bouleau, tremble et peuplier, billots et bois d'estacade.		Poteaux	Bois de chauffage	Dormants de chemin de fer	Piquets et perches	Bardeaux	Divers	Infractions et frais	Intérêts	Droits de coupe	Rentes foncières	Honoraires de transfert	Primes d'adjudication	Total
	Milles carrés	Morceaux	Pds cub.	Morceaux	Pieds M. P.	Morceaux	Pieds M. P.	Morceaux	Pieds M. P.	Morceaux	Pieds M. P.	Morceaux	Cdes de 128 p. c.	Morceaux	Morceaux.	Milles	Morceaux	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
L.-A. Gendron.....	25,587			1,843,171	137,258,713	260,192	16,503,709	1,292,609	64,011,628			1,245	18,179	1,509			6,435.60	1,337.63	264,844.08	114,051.00	564.00	10,111.67	397,343.98
H. Dorion.....	3,034			71,886	4,686,182	35,806	2,421,700	2,946,835	107,771,055				142,231	156,667			2,304.31	654.63	48,659.02	12,531.00	116.00	5,525.00	69,789.96
N.-E. Morissette.....	12,839			103,251	8,276,348	1,270	108,105	12,616,821	261,219,970	2,119	2,485						263.62	2,578.17	259,767.02	64,482.00	388.00	71,916.65	399,395.46
Millier & Biron.....	294			143	8,868	6,267	522,514	132,644	4,116,045			10	367				461.18	22.54	4,199.97	960.00			5,643.69
F.-X. Lemieux.....	33																			165.00	132.00		297.00
Nap. Mathieu.....	254			2,338	165,096			221,096	7,134,504			209	2,918		100		1,381.77	92.91	8,463.66	530.00			10,468.34
A.-E. Michon.....	530			2,800	118,642			330,624	15,673,744				400				2,423.44	225.98	13,262.27	2,800.00			18,711.69
J.-J.-B. Lavoie.....	628			9,091	378,883	2,855	55,518	666,293	18,440,067				650				1,294.19	196.15	23,100.42	2,385.00	384.00		27,359.76
C.-F. Beaulieu.....	497			3,815	291,529			1,041,538	40,395,788				6,101		390		2,546.79	769.17	42,357.79	2,465.00	1,460.00		49,598.75
J.-B. Danjou.....	1,255			1,375	94,699			775,451	32,996,080			15	1,748	11,457		4	5,043.87	167.39	31,524.63	6,032.50	1,152.00	840.67	44,761.06
L.-P. Bilodeau.....	879							698,820	23,931,449	48			135			125	612.85	276.21	24,369.85	4,375.00			29,633.91
Saucier & Dionne.....	360			1,228	130,703	14	616	946,511	32,125,697				125				2,271.19	651.62	6,835.86	1,790.00			11,548.67
Geo. Gauthier.....	889			1,973	173,369	381	12,076	228,467	7,231,938								10.50	167.04	11,055.12	3,725.00	888.00		15,845.66
W.-H. Clapperton.....	1,825							108,489	4,317,295								14.01	50.92	7,638.32	3,980.00	128.00		11,811.25
P. Bourdages.....	819			5,383	286,808			1,616,383	43,793,625				545	700			1,010.58	131.36	9,917.78	2,435.00			13,494.72
J.-A. Lespérance.....	739							102,073	3,855,767								57.22		4,038.06	1,355.00			5,450.28
John Carter.....	1,198			1,230	94,333			351,447	10,924,210								448.47	1.63	11,982.81	5,085.00			17,517.91
Louis Côté.....	1,113			15	2,299			407,717	5,879,204	510							1,086.23	229.23	8,440.66	1,665.00	420.00		11,841.12
J.-A. Claveau.....	3,865			435	52,175			6,154,643	109,822,609			115	321				1,367.93	525.63	96,651.56	15,365.00	28.00	41,960.84	155,898.96
Edmond Dumas.....	568							286.60	629,400							2	504.60	6.03	370.95	2,450.00			3,331.58
Geo. Audet.....	1,661							315,571	6,354,634			723					4.00	382.88	2,722.58	7,580.00		5,562.00	16,251.46
A. Poliquin.....	477																412.00	36.55		2,385.00			2,833.55
Eug. Caron.....	7,818			2,335	137,347			1,792,867	41,359,776								468.01	412.78	26,791.25	34,990.00	696.00	15,747.49	79,105.53
J.-E. Boily.....	2,687	100	1,957	9	1,128			702,823	17,109,887				759					90.35	3,442.82	12,000.00			15,533.17
	69,849	100	1,957	2,050,478	152,157,123	306,785	19,624,238	33,478,382	859,124,372	2,677	4,802	174,479	170,333	490	131		30,422.36	9,006.80	910,436.48	305,581.50	6,356.00	151,664.32	1,413,467.46

PAUL BLOUIN,
Surintendant des Bois et Forêts,

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1918.

ELZ. MIVILLE DECHENE,
Sous-Ministre.

APPENDICE No 16.—*Suite.*

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année, depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage de coupe de bois, etc.

Année fiscale	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes foncières	Primes sur affermagés des coupes de bois	Honoraires de transferts	Droits de coupe	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
à rapporter	261,588.25	2,376,823.03	700,224.79	106,480.10	9,495,538.30	12,940,654.47
1892-93...	19,293.97	152,664.67	68,822.10	4,989.04	642,952.63	888,722.41
1893-1894..	11,171.82	147,660.59	18,549.78	2,008.12	644,516.69	828,906.92
1894-1895..	15,713.15	147,203.51	9,388.05	2,378.25	597,672.60	772,355.56
1895-1896..	14,858.21	143,485.73	83,255.20	4,239.47	705,260.31	951,098.92
1896-1897..	11,317.41	155,572.54	4,025.75	3,522.50	607,865.33	782,303.53
1897-1898..	15,045.53	148,935.18	30,110.48	3,561.25	713,435.86	911,088.30
1898-1899..	21,708.96	166,338.50	129,023.34	7,508.50	569,710.18	894,289.48
1899-1900..	13,947.61	170,508.71	339,748.06	2,819.25	585,505.89	1,112,529.52
1900-1901..	14,958.50	178,250.71	403,197.72	4,435.00	633,230.12	1,234,072.05
1901-1902..	13,146.91	163,983.00	201,483.39	11,871.74	664,552.44	1,055,037.48
1902-1903..	14,895.70	187,206.25	352,004.58	20,076.00	667,631.96	1,241,814.49
1903-1904..	16,988.03	176,226.41	252,554.01	6,575.06	715,134.02	1,167,477.53
1904-1905..	23,391.17	208,712.00	389,576.12	8,166.41	750,340.85	1,380,186.55
1905-1906..	18,143.97	206,809.20	253,545.00	10,714.50	776,901.37	1,266,114.04
1906-1907..	14,891.61	214,452.00	15,911.50	773,130.29	1,018,385.40
1907-1908..	11,243.13	215,053.00	16,080.00	13,917.00	721,784.45	978,077.58
1908-1909..	41,379.31	206,940.00	7,583.00	650,458.33	906,360.64
1909-1910..	51,673.37	242,708.00	4,561.00	734,953.17	1,033,895.54
1910-1911..	52,528.83	221,215.50	31,444.00	821,719.37	1,126,907.70
1911-1912..	24,391.72	323,584.50	9,023.00	3,082.00	1,173,393.09	1,533,474.31
1912-1913..	31,605.13	330,203.09	14,196.00	1,134,167.19	1,510,171.41
1913-1914..	37,362.12	359,287.00	9,288.00	1,183,021.61	1,588,958.73
1914-1915..	43,716.94	359,834.00	34,343.85	10,002.00	1,288,708.83	1,736,605.62
1915-1916..	58,082.02	352,380.26	40,816.13	10,720.00	1,221,683.82	1,683,682.23
1916-1917..	60,075.07	347,505.25	37,176.57	7,508.00	1,115,892.72	1,568,157.61
1917-1918..	39,429.16	305,581.50	151,664.32	6,356.00	910,436.48	1,413,467.46
Total....	952,547.60	8,209,124.13	3,524,312.14	333,913.69	30,499,593.02	\$ 43,519,795.46

PAUL BLOUIN,
Surintendant des Bois et Forêts.

ELZ.-MIVILLE DECHENE,
Sous-Ministre.

Département des Terres et Forêts,
Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 17.

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

Beaulieu, Arthur.....	Ste-Perpétue.
Beaulieu, Joseph.....	Chicoutimi, P. Q.
Boisvert, Ernest.....	Hull, P. Q.
Bérubé, Jos-Ed.....	Mont-Joli, P.Q.
Bouchard, Joseph.....	Grand Lac Jac-Cartier, Stoneham, P.Q.
Bouchard, Napoléon.....	Chicoutimi, P.Q.
Boucher, Marcel.....	Ste-Anne de Chicoutimi, P. Q.
Boucher, Louis-Nazaire.....	Chicoutimi, P. Q.
Bourdon, Albert.....	Wabasse, P. Q.
Bourassa, Albert.....	St-Raymond, P. Q.
Brassard, Elphège.....	St-Fulgence, P. Q.
Burgess, Bayard.....	Rimouski, P. Q.
Cathcart, E.-W.....	Québec.
Collard, Joseph.....	St-Joseph-d'Alma, P. Q.
Côté, Jean-Charles.....	Bagotville, P.Q.
Crépin Hormidas.....	Trois-Rivières, P.Q.
Dallaire, Ovila.....	Chicoutimi, P.Q.
Davies, W. S. P. Q.....	Rawdon, P. Q.
Deschatnes, Joseph.....	Price, P. Q.
DeVrees, M.-D.....	Duluth Avenue, Montréal, P. Q.
Dubois, Joseph-Ernest.....	
Dufour, David.....	Chicoutimi, P. Q.
Durand, Albert.....	St-Michel-des-Saints, P. Q.
Durand, Lucien.....	St-Michel-des-Saints, P. Q.
Fortier, Henri.....	L'Annonciation, P. Q.
Fortin, Joseph (Cirice).....	Chicoutimi, P. Q.
Flamand, Joseph-Adolphe.....	St-Michel-des-Saints, P.Q.
Gagnon, Georges.....	Chicoutimi, P. Q.
Garneau, Jos-Léon-Lauréat.....	Québec.
Gaudreault, Joseph.....	St-Charles-Borromée, P. Q.
Gaudreau, Pierre-Alexandre.....	Chicoutimi-Est, P. Q.
Gauthier, Lorenzo.....	Chicoutimi Bassin, P. Q.
Girard, Rolland.....	Roberval, P. Q.
Godin, Jos-Ed.....	Chambord, P. Q.
Gould, John.....	Shives Athol, P. Q.
Hamel, Arthur.....	La Tuque, P. Q.
Hébert, Félix-D.....	Baker Brook, P.Q.
Howe, W. G. J.....	St-Faustin, P. Q.
Hudon, Adélar.....	St-Alphonse, Chicoutimi, P. Q.
Hyland, William-Wilfrid.....	Arnprior, P. Q.
Jarvis, Thomas.....	Ferme-Neuve, P. Q.
Kearnan, Edward.....	Buckingham, P. Q.
Knowlan, Fred. Clayton.....	N.-D.-du-Lac, P. Q.
Labbé, Charles.....	Rimouski, P. Q.
Lacasse, P.-E.....	La Tuque, P. Q.
Lapointe, Charles.....	Grandes-Bergeronnes, P. Q.
Larouche, J.-Baptiste.....	Larouche, P. Q.
Larouche, Joachim.....	Lac-à-la-Croix, P. Q.
Larouche, Onésime.....	Ste-Croix, Lac St-Jean, P. Q.
Lavoie, Paul-Ernest.....	Grande-Baie, P. Q.
Lirette, Omer.....	Chêneville, P. Q.
Lussier, Omer.....	Québec.
Marcotte, J.-G.....	East-Angus, P. Q.
Mathieu, J.-B.....	St-Jérôme, Lac St-Jean, P. Q.

APPENDICE No 17.—*Suite.*

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

Mongrain, Arthur.....	La Tuque, P. Q.
McGuire, Arthur.....	St-Gabriel-de-Brandon, P. Q.
McLaren, Harold.....	LaTuque, P. Q.
Nadeau, Alfred.....	Jonquière, P. Q.
Nault, M.-A.....	La Tuque, P. Q.
Ouellette, J.-H.....	Roberval, P. Q.
Paradis, Georges-Arthur.....	Matane, P. Q.
Paquin, Adolphe.....	St-Mathieu, P. Q.
Paulet, P.-O'Neil.....	Trois-Rivières, P. Q.
Pelletier, Charles-Eugène.....	Village Blier, P. Q.
Potvin, Thos-Ls.....	St-Cyriac, P. Q.
Ringuet, Napoléon.....	St-Maurice, P. Q.
Rioux, Léon.....	Amqui, P. Q.
Robert Marc.....	Trois-Rivières, P. Q.
Rochefort, Charles.....	Mont-Joli.
Rowe, Alex.....	Buckingham, P. Q.
Sasseville, Jos-L.....	Ste-Anne-des-Monts, P. Q.
Sheshey, Henry.....	Jonquière, P. Q.
Small, M.-C.....	Matane, August, 1902.
Thifault, David.....	St-Jérôme, Lac-St-Jean, P. Q.
Thomas, Joseph-Ferdinand.....	Fassette, P. Q.
Thibault, Louis.....	Matane, P. Q.
Tremblay, Albert.....	Amqui, P. Q.
Tremblay, Alfred.....	Ste-Anne, Chicoutimi, P. Q.
Tremblay, Alphonse.....	Chicoutimi, P. Q.
Tremblay, Cyrille.....	St-Jérôme, Lac St-Jean, P. Q.
Tremblay, Eustache.....	Hébertville, P. Q.
Tremblay, Lévis.....	St-Alexandre, Kamouraska, P. Q.
Touchon, Pitre.....	Chicoutimi, P. Q.
Vachon, Joseph-Alfred.....	Chandler, P. Q.
Walsh, James.....	Stubb's Bay, P. Q.
Wautier, Raymond.....	Samson, P. Q.

ELZ.-MIVILLE DECHENE,
Sous-Ministre.

WM. DELANEY,
Secrétaire du bureau des Mesureurs de bois.

APPENDICE No 18.

RAPPORT CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

On trouvera plus loin, (Annexe numéro 19) le rapport de monsieur W.-C.-J. Hall, ex-surintendant du Service de Protection des Forêts contre les incendies, se rapportant aux travaux exécutés, durant l'année 1917.

La fusion de cette branche du Département des Terres et Forêts avec le Service Forestier s'est accomplie, au début du printemps dernier. Comme par le passé, les associations de protection formées par les porteurs de permis de coupe de bois, à savoir : L'Ottawa Fire Protective Association, la St. Maurice Fire Protective Association, la Laurentian Fire Protective Association, et la Southern St. Lawrence Fire Protective Association, ont continué leur travail de patrouille et de surveillance, tandis que les concessionnaires ne faisant pas partie des associations s'occupaient de patrouiller eux-mêmes leurs propres territoires.

Nous n'avons que des compliments à adresser aux gérants et aux divers employés des associations pour le zèle et l'ardeur qu'ils ont mis à remplir leurs fonctions respectives. Grâce à leur vigilance et à l'excellence de leurs organisations les feux ont été moins fréquents que jamais.

Nous ne pouvons pas adresser autant de louanges aux concessionnaires forestiers qui ne font pas partie des associations, car plusieurs ne semblent pas donner toute l'attention voulue à cette question si importante et il conviendrait que la loi, concernant la protection des forêts contre le feu, fût amendée, afin de créer l'obligation absolue pour chaque porteur d'un permis de coupe de bois, de faire faire la patrouille, dans ses limites, par des gardes-feu compétents, qui seraient payés par lui, nommés par le Ministre des Terres et Forêts et en nombre suffisant pour assurer une protection efficace. Si le porteur de licence ne fait pas rapport dans les délais voulus ou s'il n'emploie pas le nombre de gardes-feu fixé par le ministre, il faudrait que nous soyons en mesure de nous substituer à lui pour faire la patrouille et la surveillance nécessaires, quitte à lui charger le coût en entier. Une telle mesure s'impose, car l'inaction de certains porteurs de licence est une entrave considérable au succès de l'organisation générale.

Comme par les années précédentes, nous nous sommes occupés de la patrouille le long des chemins de fer dans la province. De ce côté

aussi les résultats obtenus ont été bons. Cependant, il y a encore quelques sections de certains réseaux qui ne sont pas débarrassées des débris qui les encombrant, ce qui peut constituer un certain danger pour la propagation du feu, aussi avons-nous insisté plusieurs fois auprès des autorités compétentes, pour que ce travail s'exécutât sans délai; mais, comme les hommes sont rares, il nous faut patienter encore un peu.

Nous nous sommes appliqués d'une façon particulière à compléter le système de protection de la région de l'Abitibi, où il s'était fait beaucoup de défrichement, au cours des deux dernières années, dont une partie n'avait pas été brûlée en 1917 par suite des pluies trop fréquentes. Vous avez bien voulu nous accorder les crédits nécessaires pour développer davantage l'organisation commencée par notre prédécesseur, ce qui nous a permis de former plusieurs équipes pour patrouiller l'emprise du Transcontinental, au moyen de draisennes-à-essence, entre Parent et LaReine, puis nous avons employé dix gardes-feu spéciaux, sous la direction d'un surintendant, pour visiter les lots des colons en vue de leur donner des permis de brûler leurs abatis et aussi pour faire observer les règlements, lorsque des feux sont allumés, et diriger les opérations nécessaires pour combattre les feux en cas de sinistre. Le nombre de ces gardes-feu n'était pas trop élevé, car il y avait au-delà de 22,000 acres d'abatis devant être brûlés, et malheureusement un trop grand nombre de colons avaient fait des abatis plats, lesquels, comme on le sait, sont très difficiles à brûler et présentent beaucoup de dangers. A ceci s'ajoutaient les déchets des anciens feux qui avaient ravagé la région, en plusieurs endroits. Nous avons commencé par faire nettoyer le terrain de chaque côté de la ligne du chemin de fer Transcontinental, afin de créer, si possible, une sorte de zone de sûreté en cas de calamité, puis nous avons étendu progressivement nos opérations de brûlage au nord et au sud du chemin de fer. Grâce à la diligence de nos gardes-feu et à la bonne volonté des colons qui ont bien voulu coopérer avec nous, la plus grande partie des abatis est maintenant brûlée et nettoyée, et nous pouvons en remercier la Providence, qui nous a favorisés d'une température exceptionnelle. Nous n'avons eu que quatre incendies, peu considérables : dans un cas, il y a eu un vieux camp brûlé, dans le deuxième une grange avec son contenu a été incendiée; le reste a été bénin. Comme l'écrivait le surintendant, " on peut dire que, pratiquement, la combustion des abatis n'a causé cette année-ci aucun dommage à la forêt verte "

La patrouille faite le long du Transcontinental, sous la direction d'un ingénieur-forestier, a rendu de grands services, car l'emprise était

dans un bien mauvais état ; elle était encombrée de broussailles, de feuilles, de traverses, de bois secs et même de petits arbres hauts de 5 à 6 pieds ; tout cela constituait un danger formidable, sans compter que les mousses des *muskegs*, les déchets des abatis ou des feux de forêts gisaient à proximité. Il était nécessaire que chaque convoi fût suivi par une équipe, afin d'éteindre les feux qui pouvaient être allumés par les locomotives. Nous avons prévu d'organiser la patrouille comme suit :

- 1.—De Parent à Langlade,
- 2.—De Langlade à Nottaway [Senneterre],
- 3.—De Nottaway [Senneterre], à Amos,
- 4.—D'Amos à O'Brien,
- 5.—D'O'Brien à LaReine.

Seulement, nous n'avons pu recevoir en temps toutes les draisienues commandées, par suite du mauvais service de fret et des difficultés de se procurer ces machines ; nous avons acheté aussi trois pompes spéciales pour éteindre les feux ; elles ne pourront que nous être d'une grande utilité, tôt ou tard.

Un garage a été établi à Amos devant servir de remise pour les draisienues et les pompes, et d'atelier pour les réparations.

Une attention particulière a été donnée aux amas de bois empilé en quantités considérables autour des gares et le long du réseau. A plusieurs endroits, on faisait l'écorçage du bois à pulpe à proximité de la voie, ce qui aggravait le danger. Pour aider à faire expédier ces bois, nous avons communiqué avec les autorités du Transcontinental et attiré l'attention de plusieurs compagnies forestières sur les avantages du marché à pulpe de l'Abitibi. Aujourd'hui tout ce bois est expédié et les cours à bois ont été nettoyées entièrement.

Les sites de villages, comme ceux de LaReine, de Dupuy, de Natagan et de LaSarre, ont été également débarrassés d'une partie des débris d'arbres et de végétaux qui pouvaient y causer du danger.

En somme, nous avons droit d'être fiers des résultats obtenus par cet essai de protection dans l'Abitibi et nous espérons qu'il en sera de même à l'avenir, ainsi que dans les autres parties de la province.

APPENDICE No 19.

PROTECTION DES FORÊTS DURANT L'ANNÉE 1917.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport au sujet de la protection des forêts durant l'année 1917.

Cette année, heureusement, la pluie a été fort également distribuée; mais nous avons eu, encore, des sécheresses, au printemps et à l'automne, surtout dans le centre et dans l'ouest de la province. Dans la partie est, l'état de choses n'a pas cessé d'être comparativement satisfaisant.

Le personnel d'inspection a été le même que durant l'année précédente, à l'exception de M. Isaie Dubuc, qui a été emporté par une pneumonie, au printemps. Malgré la perte de ce bon officier, nous avons pu accomplir notre tâche, grâce à la température favorable.

Comme l'année précédente, nous avons fait un arrangement avec les autorités du chemin de fer Transcontinental, pour les patrouilles sur leurs lignes au nord et au sud du Saint-Laurent; sur les autres chemins de fer, il en a été comme de coutume, et les résultats obtenus et dont fait mention l'état annexé à la fin de mon rapport sont très satisfaisants. On a remédié, dans une grande mesure, au danger qu'offrait la ligne Grenville & Harrington, en faisant usage de foyers à l'huile. On n'a pas jugé à propos de faire nettoyer le terrain des emprises de chemin de fer (*right of way*) durant la saison. Il a été causé pour \$4,000 de dommages aux bâtisses se trouvant dans un rayon de 300 pieds, mais des deux incendies qui ont détruit ces bâtiments, l'un ne pouvait aucunement être attribué aux chemins de fer.

L'état de choses le long de la ligne internationale continue d'être satisfaisant; les habitants prenant bien soin de surveiller tous les feux d'abatis et de ne pas les laisser devenir incontrôlables.

Quant aux infractions à la loi de la part des colons qui font brûler leurs abatis, c'est chose maintenant presque exceptionnelle, car les gens savent bien que la loi a été décrétée dans leur propre intérêt, et la grande majorité d'entre eux en comprennent aujourd'hui la portée. En conséquence, les poursuites contre les délinquants sont peu nombreuses et beaucoup moins fréquentes.

A la conférence qui a eu lieu à Montréal au commencement de l'année 1918, de toute la série de mémoires qu'on y a présentés, le plus intéressant de beaucoup a été celui du major Kennedy, officier du "Royal Flying Corps", sur l'aviation.

Le major a fait remarquer entre autres qu'un hydroplane pouvait,

dans une journée, parcourir et surveiller une étendue de 8000 milles carrés, pourvu que le temps fût quelque peu favorable, et si cela était nécessaire, retourner à sa base, y prendre des hommes et les amener à l'incendie avec leurs outils. Il ajoutait que l'hydroplane pouvait descendre et prendre son essor sur un lac de 450 verges de longueur seulement. Ainsi, avec la connaissance que nous avons de nos lacs dans l'intérieur des terres, et de leur grand nombre, il n'est pas difficile de prévoir l'utilité de ces machines, après la guerre.

Mais, en 1917, nous devons attirer l'attention sur une amélioration énorme dans la protection des forêts, et que je me ferai un plaisir d'exposer succinctement. Avant cette année, environ 40% seulement de notre territoire sous licence relevait du système coopératif, aujourd'hui la proportion est de 90%. Cette remarquable modification est due au développement de l'association de l'Ottawa inférieur, absorbant tout le territoire à l'ouest du bassin de la rivière Gatineau jusqu'à la ligne d'Ontario, à la formation de la "*Southern St. Lawrence Association*", comprenant tout le territoire au sud du Saint-Laurent, à l'exception des forêts des agences de la Chaudière, d'Arthabaska et de Saint-François, ainsi qu'à la création de la *Laurentian Association*, absorbant tout le territoire à l'est de la rivière Saint-Maurice, jusqu'à la rivière Saguenay, tout le territoire au nord du Lac Saint-Jean, et une large lisière le long de la rive est du Saguenay, en descendant jusqu'à Port-neuf. Il n'y a pas de doute qu'avant peu l'*Association Laurentienne* s'annexe toute la côte nord, en établissant une patrouille sur le littoral au moyen de chaloupes à moteurs, ainsi que je l'ai suggéré, et que la *Southern St. Lawrence Association* absorbe le reste des terres forestières des Cantons de l'Est! Alors, nous pourrions nous vanter de ce que 100% de notre territoire forestier soit soumis au même système satisfaisant, au système qui donne des résultats.

Il va sans dire que la formation de ces nouvelles associations a nécessité beaucoup de travail, mais on s'y est mis, l'organisation s'est faite promptement et, comme l'indique l'état, tout a bien marché. M. Graham a le contrôle exclusif des forêts de l'Ottawa inférieur et de l'Ottawa supérieur, et l'association, dont il est le gérant, s'appelle : *The River Ottawa Fire Protective Association*. La région méridionale du Saint-Laurent a été divisée en deux sections, la partie-ouest étant assignée à M.-B. Guerin, la partie est, à M.-J.-D. Brulé. Le territoire laurentien a été confié à M. R. L. Seaborne. Il n'y a pas eu de changement dans la région du Saint-Maurice, M. Sorgius surveillant son vaste territoire avec le même zèle et la même énergie inlassable, et obtenant des résultats dont n'importe qui aurait lieu de se montrer très fier.

Dans la région de l'Abitibi, nous avons huit gardes spéciaux, sous la direction de M. Julien Beaudry et le travail y a été absolument satisfaisant ; la différence, cette année, est que ces hommes ont consacré tout leur temps à la protection de la forêt contre l'incendie, tandis que, les années précédentes, ils divisaient leur tâche en se faisant tantôt *gardes-feu* et tantôt guides de colons. Nous avons procuré à M. Beaudry une draisienne à essence et obtenu pour lui des permis de circulation sur le N. T. R. Aussi a-t-il pu parcourir rapidement son territoire, quand il le fallait.

Malgré les résultats remarquables obtenus par le système coopératif de protection de la forêt, je regrette d'avoir à ajouter que certains propriétaires de concessions forestières persistent encore à surveiller leurs concessions individuellement, il y en a même qui négligent encore d'y faire de la patrouille. Quant à ces derniers, je demanderais qu'on leur donnât à choisir entre deux choses viz : d'entrer dans les associations dans les limites desquelles se trouvent situées leurs concessions forestières, ou de payer \$10 par mille carré et d'avance, afin que le gouvernement, puisse employer assez d'hommes pour protéger leurs propriétés. On pourrait aussi faire payer une amende, s'il y a lieu.

Avec le système de permis pour faire brûler les abatis, nous avons pu disposer, et sans qu'il en résulte aucun dommage, de 8557 abatis durant la saison. C'est là un succès.

INCENDIES

Cette année a été remarquable pour le petit nombre d'incendies de forêts. Ce n'est peut-être pas avant plusieurs années que nous pourrions enregistrer un état de choses aussi satisfaisant. Sur les terres du domaine public, le feu a parcouru 11228 acres ; sur les terres privées, 3989, soit un total de 15,217 acres, ou en d'autres mots, sur une superficie de 48,800,000 acres, le feu a parcouru moins d'un trentième de un pour cent, lisons $23\frac{3}{4}$ milles carrés. Total des feux enregistrés, 430.

En prenant l'ensemble des chemins de fer, nous avons eu 208 incendies, huit sur les chemins ayant des chartes provinciales, soixante et un sur des chemins ayant des chartes fédérales, et cent trente-neuf sur le Transcontinental. Total des dommages estimé à \$5557 dont \$2000 non attribuables aux chemins de fer. Superficie de forêt incendiée: un peu plus de 821 acres.

W. C. J. HALL,

Surintendant de la Prot. des Forêts.

APPENDICE No 20.

RAPPORT CONCERNANT LES ARPENTAGES POUR L'EXERCICE FINANCIER
1917-18.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport touchant les travaux exécutés par le service des arpentages durant l'exercice financier se terminant le 30 juin 1918.

Durant cette période nous avons donné, à divers arpenteurs, quarante (40) lettres d'instructions, lesquelles sont réparties comme suit :

- 17 pour divisions de cantons nouveaux,
- 4 pour renouvellement de lotissements dans les cantons,
- 1 pour divisions de villages dans la partie nord du comté de Témiscamingue,
- 5 pour levé de lacs et de cours d'eau,
- 2 pour établissement de lignes de base et de comtés,
- 6 pour établissement de lignes de limites à bois,
- 3 pour délimitation de blocs de terres forestières,
- 1 pour délimitation de terrains miniers,
- 1 pour arpentage municipal.

Les divisions ordonnées dans les nouveaux cantons ont surtout porté sur ceux de la partie nord des comtés de Pontiac et de Témiscamingue; ils sont situés de chaque côté du chemin de fer Transcontinental National.

Quelques lotissements nouveaux ont aussi été ordonnés dans les cantons des comtés du Lac St. Jean, de Matane et de Saguenay.

Les renouvellements de lotissements ont surtout été ordonnés dans les comtés de Chicoutimi et de Pontiac.

Toutes ces divisions, en lots de fermes, nous ont été demandées pour répondre aux besoins de la colonisation.

Les quelques rivières et cours d'eau, dont les relevés ont été autorisés, sont situés dans les comtés de Québec, de Bonaventure, de Saguenay et de Témiscamingue. Ces travaux étaient devenus urgents pour fins de cartographie, de même que pour la préparation des baux de chasse et de pêche.

Des deux lignes de bases qui ont été établies, l'une relie les cantons du Témiscamingue au Lac St. Jean, tandis que l'autre complète la limite nord (actuelle) de ce comté de Témiscamingue.

Les locations forestières qui ont été délimitées sont celles des rivières Sheldrake (Saguenay), St. Jean et Dartmouth (Gaspé), Jacques-Cartier, Ste-Anne et aux Ecorces (Québec et Montmorency), Pohenegamook (Kamouraska), et Kiamika (Labelle).

Le coût de ces arpentages de limites à bois, celui de la délimitation de terres forestières, de terrains miniers et d'arpentages municipaux est à la charge des intéressés, mais sous la direction du Département des Terres et Forêts.

Quelques-uns des travaux d'arpentage ci-haut mentionnés sont maintenant complétés sur le terrain, mais la plus grande partie est encore en cours d'exécution.

Du crédit total (\$140,000.) destiné au service des arpentages, \$39,337.59 ont été payées pour la division de cantons, \$64,421.94 pour levés de lacs et de cours d'eau, et la balance, (\$36,239.57) a été dépensée pour l'établissement de lignes de bases, divisions de villages, inspections, fournitures de bureau, etc., etc.

Respectueusement soumis,

J.-E. GIRARD,
Surintendant des arpentages.

APPENDICE No 21.

ETAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1918.

EXERCICES	Crédits réguliers	Mandats spéciaux	Crédits supplémentaires	Totaux
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
30 juin 1868.....	7,647.29			7,647.29
1868-69.....	12,077.38	10,000.00		22,077.38
1869-70.....	29,593.38			29,593.38
1870-71.....	24,000.00			24,000.00
1871-72.....	24,000.00			24,000.00
1872-73.....	24,000.00	2,633.48		26,633.48
1873-74.....	22,000.00			22,000.00
1874-75.....	24,000.00			24,000.00
1875-76.....	30,500.00			30,500.00
1876-77.....	17,500.00			17,500.00
1877-78.....	22,361.00			22,361.00
1878-79.....	17,170.62			17,170.62
1879-80.....	20,000.00	9,100.00		29,100.00
1880-81.....	25,000.00			25,000.00
1881-82.....	41,960.00	14,000.00		55,960.00
1882-83.....	40,000.00			40,000.00
1883-84.....	40,000.00			40,000.00
1884-85.....	30,000.00			30,000.00
1885-86.....	30,000.00			30,000.00
1886-87.....	30,000.00		8,600.00	38,600.00
1887-88.....	52,844.93			52,844.93
1888-89.....	50,000.00			50,000.00
1889-90.....	45,000.00			45,000.00
1890-91.....	45,500.00		19,000.00	64,500.00
1891-92.....	36,256.41		80,000.00	116,256.41
1892-93.....	40,000.00			40,000.00

APPENDICE No 21—*Suite*

ETAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1918.

EXERCICES	Crédits réguliers		Mandats spéciaux		Crédits supplémentaires		Totaux	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1893-94.....	26,000.00				12,000.00		38,000.00	
1894-95.....	20,000.00		6,000.00				26,000.00	
1895-96.....	25,000.00				15,000.00		40,000.00	
1896-97.....	27,000.00		25,654.95		13,000.00		65,654.95	
1897-98.....	40,000.00						40,000.00	
1898-99.....	20,000.00		17,743.00				37,743.00	
1899-1900.....	25,000.00		12,855.00				37,855.00	
1900-01.....	35,000.00		13,000.00				48,000.00	
1901-02.....	25,000.00						25,000.00	
1902-03.....	55,000.00						55,000.00	
1903-04.....	45,000.00						45,000.00	
1904-05.....	40,000.00						40,000.00	
1905-06.....	40,000.00		2,000.00				42,000.00	
1906-07.....	40,000.00		15,000.00				55,000.00	
1907-08.....	75,000.00		25,000.00				100,000.00	
1908-09.....	75,000.00		25,000.00				100,000.00	
1909-10.....	100,000.00						100,000.00	
1910-11.....	80,000.00		5,000.00				85,000.00	
1911-12.....	80,000.00		40,000.00				120,000.00	
1912-13.....	100,000.00		10,000.00				110,000.00	
1913-14.....	100,000.00		10,000.00		20,000.00		130,000.00	
1914-15.....	110,000.00		10,000.00		20,000.00		140,000.00	
1915-16.....	110,000.00						110,000.00	
1916-17.....	110,000.00						110,000.00	
1917-18.....	110,000.00		15,000.00		15,000.00		140,000.00	

J.-H. BOISVERT,

Comptable,

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1918.

ELZ. MIVILLE DECHÊNE,

Sous-Ministre.

APPENDICE No 22.

TABLEAU d'opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1918.

Arpenteurs	Localité et nature de l'opération	Coût	Nombre d'acres divisés en lots de fermes
Bourgeois, J....	Canton Dudley, renouvellement d'une partie du—	\$ 5,583. 15	5,126
do	Gros et Petit castor noir—lever du plan des rivières—	1,616. 30	
Bélangier, Henri.	Moisie & Toutnoustouc—lever du plan des rivières—	5,360. 00	
do	Canton Lamy—div. de ptie du—	1,743. 80	2,560
Bernier, L....	Cté de Témiscamingue—div. de villages dans le—	4,168. 53	
Croteau de M...	Cté de Québec—lever de lacs et rivières dans le—	1,855. 00	
De la Chevro- tière, A. E....	Cantons Tabaret et Mercier—relevé de lacs et rivières dans les—	2,860. 00	
do	Sturgeon Bay, &c.—lever des lacs—	4,152. 00	
Doyon, J. A. L..	Canton Nelson—renouvellement de partie du—	4,249. 52	
Houde, J. H....	Canton McGill—division de partie du—	4,524. 75	20.084½
do	Canton Bryson,—division de partie du—	1,609. 75	5,230
Lacoursière, J. O	Mattawin—lever de la rivière et tributaires—	25,272. 93	
Leclerc, Geo....	Madeline, (Cté Gaspé)—lever du plan de la rivière—	5,294. 00	
Laberge, Elz....	Canton Bourget—division des rangs 3 et 5 du—	849. 74	2,423
Lemoine, C. E..	Canton Manneville—div. du—	6,524. 18	59.485
do	Ste-Anne-des-Monts—lever du plan de la rivière—	4,888. 00	
Morency, G. E..	Canton Duquesne—renouvellement de lignes dans le—	2,620. 53	
O'Sullivan, Pat.	Cantons Moreau & Wabassée—opérations d'arpt. dans les—	519. 87	419½
Piton, E. H. N...	Haut St-Maurice—lever de lacs et rivières dans le—	3,088. 00	
Roy, G. P....	Cantons Barraute, Fiedmont & Courville—Lotissement dans les—	9,112. 00	33,442
	Total.....	\$ 95,902. 05	128.770

ELZÉAR MIVILLE DECHFNE,
Sous-Ministre.

J.-E. GIRARD,

Surintendant des Arpentages.

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1918.

APPENDICE No 23.

Québec, le 10 janvier 1919.

RAPPORT DU SERVICE HYDRAULIQUE POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30
JUN 1918.

A l'honorable JULES ALLARD,
Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le travail accompli par le Service Hydraulique, durant l'année terminée le 30 juin 1918.

1. *Lots de grèves et de rivières.*—Aucun lot n'a été vendu pendant l'année, mais plusieurs ont été loués aux conditions prévues par les règlements. Les concessions accordées se divisent comme suit :

Pour amélioration ou protection des rives.....	10
Pour exploitation de sable.....	1

Vu le peu d'activité dans la construction, la vente du sable paraît avoir été ralentie.

II. *Forces hydrauliques.*—Quatre emplacements d'usines hydrauliques ont été concédés cette année par bail emphytéotique ;

Par ordre de dates, ce sont :

1. et 2. Deux rapides du Saint-François, connus sous les noms de "rapide des Pêches" et "rapide des Cascades", à la compagnie "Southern Canada Power Company". Ces deux octrois forment ainsi un total de cinq rapides successifs sous bail à cette compagnie. Elle aura le privilège de les aménager individuellement ou par paire, selon que les études en montreront l'avantage ou non. Ces cinq concessions ont été refondues en un seul bail.

3. Une section du lit de la rivière Métabetchouane, avec les forces hydrauliques, à M. Eugène Gagné.

4. Le quatrième octroi comprend une section du ruisseau Gordon, l'un des émissaires du lac Kipawa. Cette concession est très importante

parce qu'elle entraînera, comme conséquence, la fondation d'une ville nouvelle au pied du lac Témiscamingue. Elle a été accordée, après de longs pourparlers avec le gouvernement fédéral qui détenait, par le moyen des barrages du lac Kipawa, le contrôle du dit lac, source du ruisseau en question. L'érection des usines est déjà commencée.

Des concessions accordées les années précédentes, par bail emphytéotique, celles des Cèdres et de Weedon, sont les seules utilisées jusqu'ici. Nous avons raison de croire cependant qu'avant peu d'années d'autres usines seront établies.

La production de l'établissement des Cèdres s'est maintenue à peu près égale à celle de l'année précédente : la moyenne pour 1917-18 a été de 88,718 HP, soit une augmentation de 1,354 HP sur l'exercice précédent. La redevance proportionnelle à la force produite a donné la somme de \$16,615.40, et le loyer fixe \$1,600.00 portant la recette totale de cette usine à \$18,215.40.

L'usine de Weedon, pour les facteurs correspondants, a donné \$206.80 et \$200.00 c'est-à-dire un total de \$406.80.

III. *Réservoirs d'emmagasinage des eaux.*—Il n'y a pas eu de pétition au département des Terres cette année pour de nouvelles études sur cette question.

Mais les deux événements de grande importance à ce sujet ont été la terminaison des réservoirs de La Loutre et du Saint-François, à la fin de 1917, qui font de la régularisation du Saint-Maurice et du Saint-François un fait accompli. Si nos espoirs se réalisent, l'avancement industriel des deux régions arrosées par ces rivières ne tardera pas à prendre un nouvel essor par suite de l'amélioration considérable ainsi apportée aux forces hydrauliques de ces rivières. Au point de vue pécuniaire, le gouvernement va aussi y trouver une source importante de revenus. Pour le Saint-Maurice, les recettes de janvier à juin 1918 inclusive ont atteint la somme de \$88,132.83. Pour le Saint-François, les sommes dues ne sont pas encore définitivement fixées, mais, toutefois, le revenu annuel anticipé atteindra près de \$60,000.00.

La construction du réservoir du lac Brulé, dont les études remontent à deux ans, a été finalement décidée, et le contrat a été donné par la Commission des Eaux Courantes.

L'érection du barrage-réservoir proposé au grand lac Jacques-Cartier, vu de grandes difficultés de construction, est pour le moment ajournée.

Les deux barrages-réservoirs du lac Kipawa, construits par le gouvernement fédéral, sont passés sous le contrôle du gouvernement provincial, et le lac alimentera dorénavant l'usine de la compagnie " Kipawa Fibre Company ", sur le ruisseau Gordon. L'intention du département, quand les dernières formalités seront remplies, est de fermer la décharge de la rivière Kipawa, en vertu du privilège accordé par la loi de la dernière session. Toute l'eau du réservoir se trouvera ainsi utilisée par l'usine.

IV. *Bureaux météorologiques.*—Les bureaux fondés par le département des Terres et Forêts, et recevant une rémunération de ce dernier, continuent à donner satisfaction.

Sur notre demande, un nouvel observatoire a été fondé à la tête de la rivière Cascapédia, où des minerais importants ont été découverts.

Il y a lieu de répéter la remarque que nous faisons l'année dernière, c'est-à-dire, qu'il est toujours à désirer que le bureau provincial des statistiques soit mis en mesure de prendre charge des notes obtenues par ces bureaux d'observations en vue d'une compilation spéciale de renseignements pour la province de Québec. Nous pourrions alors étendre considérablement le réseau des observatoires, contrôler les observateurs et surtout faire connaître mieux les conditions climatiques du pays.

Durant l'année, 18 postes d'observations ont été subventionnés.

V. *Echelles hydrométriques.*—L'échelle de la rivière La Sarre a été rétablie. Celles déjà installées sur le Mistassini, la Péribonca et la Chaudière ont été maintenues. Un certain nombre d'autres échelles sont sous la juridiction de la Commission des Eaux Courantes. Il est question de les mettre toutes sous son contrôle, pour plus d'unité.

VI. *Commission des Eaux Courantes.*—Les inondations dans la vallée de la Chaudière, ayant de nouveau fait de sérieux dégâts, le gouvernement a demandé à la Commission des Eaux Courantes de pousser plus loin ses études en vue de lui soumettre une proposition concrète pour remédier au régime de la rivière. En conséquence, une équipe d'ingénieurs a été envoyée sur les lieux, et son travail sera détaillé dans le septième rapport de la Commission.

VII. *Inspections et autres travaux.*—Par suite de demandes diverses, plusieurs rapports techniques ont été soumis après inspections des ingénieurs du Service, notamment, à la rivière des Escoumains, à la

rivière Métis, à la rivière Nouvelle, à la rivière Bonaventure, à la rivière des Prairies, etc.

Pour répondre à diverses demandes venant, soit du gouvernement fédéral, soit de bureaux de statistiques ou d'ailleurs, une importante enquête sur les usines hydrauliques a été entreprise et menée à bonne fin. Le résumé de ce travail dont fut chargé M. A.-B. Normandin, est ci-annexé. Le résultat obtenu semble indiquer que la province de Québec tient le premier rang de la Confédération au point de vue du grand total des forces hydrauliques aménagées. En comprenant les petits moulins dont la capacité est inférieure à mille chevaux, et qui n'ont pu encore être dénombrés, il y a lieu de croire que la puissance globale des usines atteint le chiffre de 875,000 HP.

Mentionnons encore un autre travail sur les bassins et la longueur des rivières de la province, qui nous sera utile dans bien des cas.

Enfin, notons la publication d'une brochure sur les forces hydrauliques de la province de Québec, qui contient un aperçu général des rivières où les forces hydrauliques sont le plus susceptibles d'aménagement. Elle contient aussi un résumé des règlements du Département sur cette question.

Cet ouvrage est distribué gratuitement sur demande.

VIII.—ADMINISTRATION— La correspondance administrative continue d'augmenter.

Le paiement des redevances et des loyers s'accomplit en général d'une manière satisfaisante.

Les concessions nouvelles durant l'année se répartissent comme suit:—

	Loués	Vendus	Total
Chutes et rapides.....	4	0	4
Lots de grèves pour améliorations aux rives.....	10	0	10
Lots pour exploitation de sable.....	1	0	1
Total.....	15	0	15

La récapitulation des concessions à bail, au 30 juin 1918, donne le tableau suivant :

Chutes et rapides.....	19
Lots de grèves pour améliorations aux rives.....	74
Lots de rivières pour exploitation de sable.....	11
Lots de grèves pour exploitations d'herbes marines.....	19

Total..... 123

Il faut remarquer que certains des baux de chutes et rapides sont composés, c'est-à-dire que certains concessionnaires détiennent plusieurs rapides dans un seul bail.

Les revenus se trouvent augmentés, cette année, de la somme provenant des loyers des eaux d'emmagasinage du réservoir de La Loutre et payée au gouvernement en vertu des contrats passés entre la Commission des Eaux Courantes, d'une part, et les différents usiniers échelonnés sur le Saint-Maurice, d'autre part. Le tableau ci-dessous indique ces diverses provenances :

PROVENANCES	Montants des loyers	Montants des ventes	Total
Forces hydrauliques.....	\$ 28,517.66		
Lots de grèves et de rivières.....	3,438.23		
Lots pour exploitation de sable.....	1,336.00		
Lots pour exploitation d'herbes marines.....	1.00		
			\$ 33,292.89
Eaux du réservoir La Loutre (pour six mois) :			
Shawinigan Water & Power.....	\$ 54,242.23		
Laurentide Co. Ltd.....	27,121.49		
Brown Corporation.....	6,769.11		
			\$ 88,132.83
Grand total.....			\$ 121,425.72

Le tout respectueusement soumis,

ARTHUR AMOS,
Chef du Service Hydraulique.

LISTE (Alphabétique) des principales usines hydrauliques de la province de Québec avec la puissance des turbines installées.

Rivière	Localité	Usinier	Puissance des turbines installées
Batiscan	St-Narcisse	North Sh. Power Co.	1 500 H. P.
Chaudière		Q. R. L. H. & P. Co.	4 800 "
Chaudière	Mégantic	Lake Megantic Pulp Co.	2 050 "
Chaudière	Breakeyville	John Breakey Reg'd.	1 150 "
Chicoutimi	Pont Arneault	Cie d'En. El. du Saguenay	2 675 "
Chicoutimi	Chicoutimi	Cie de Pulpe de Chicoutimi	5 720 "
Chicoutimi	Chicoutimi	" "	4 850 "
Chicoutimi	Chicoutimi	" "	9 450 "
Ha ! Ha ! riv. des—	Grande-Baie (Usine d'aval)	Cie d'En. El. du Saguenay	1 300 "
Ha ! Ha ! riv. des—	Grande Baie (Usine d'am.)	Cie d'En. El. du Saguenay	1 200 "
Jacques-Cartier	Donnacona	Donnacona Paper Co.	6 000 "
Jacques-Cartier	Pont-Rouge	Donnacona Paper Co.	1 150 "
Jacques-Cartier	St-Gabriel	Q. R. L. H. & P. Co.	2 200 "
Lièvre, riv. du—	Buckingham	James McLaren Co. Ltd.	8 125 "
Loup riv. du—	Fraserville	Riv. du Loup Pulp Co. Ltd.	2 850 "
Magog	Sherbrooke	South. Canada Power Co.	3 975 "
Magog	Sherbrooke Rock Forest Drummond Falls	La Cité de Sherbrooke	7 670 "
Magog	Magog	Dominion Textile Co. Ltd.	2 250 "
Malbaie	Malbaie	Nairn Falls P. & P. Co.	8 790 "
Montmorency	Montmorency	Q. R. L. H. & P. Co.	7 625 "
Nord, riv. du	Mont Rolland	La Cie. du Papier Rolland	1,500 "
Nord, riv. du	St-Jérôme	" "	1,300 "
Nord, riv. du	"	J. C. Wilson Ltd.	954 "
Nord riv. du—	Lachute	J. C. Wilson Ltd.	1 200 "
Ottawa	Hull	Ottawa & Hull P. & Mfg. Co.	22 600 "
Ottawa	Hull	E. B. Eddy	14 124 "

LISTE (Alphabétique) des principales usines hydrauliques de la province de Québec avec la puissance des turbines installées.—*Suite.*

Rivière	Localité	Usinier	Puissance des turbines installées
Ottawa.....	{ Hull, Rapide..... } { Deschênes..... }	The Hull Electric Co.....	2 740 H. P.
Ottawa.....	Hull, Ruisseau de la Braserie.....	Cité de Hull.....	1 000 "
Ouatapéca.....	Canada Paper Co.....	450 "
Ouatchouane.....	Ouatchouane.....	Cie de Pulpe Chicoutimi.....	7 300 "
Richelieu.....	Chambly.....	Civic Inv. & Ind. Co.....	19 200 "
Rimouski.....	Price Bros. & Co. Ltd.....	3 500 "
Rouge.....	Table Rock.....	Hawkesbury El. L. & P. Co.....	1 500 "
Rouge.....	Bell Falls.....	Hawkesbury El. L. & P. Co.....	4 000 "
Sable, riv. au—.....	Kénogami.....	Price Bros. & Co. Ltd.....	27 000 "
Sable, riv. au—.....	Jonquières.....	Price Bros. & Co. Ltd.....	6,700 "
Sable, riv. au—.....	Jonquières.....	Cité de Jonquières.....	900 "
Ste-Anne.....	St-Raymond.....	News Pulp & Paper Co.....	4,160 "
Ste-Anne.....	St-Féréol.....	Laurentian Power Co. Ltd.....	24,000 "
St-François.....	D'Israéli.....	La Cie Hydr. St-François.....	4,300 "
St-François.....	Weeoon.....	Cité de Sherbrooke.....	1,000 "
St-François.....	East Angus.....	Brompton P. & P. Co.....	7,000 "
St-François.....	East Angus.....	Brompton P. & P. Co.....	3,400 "
St-François.....	Bromptonville.....	Brompton P. & P. Co.....	10,100 "
St-François.....	Windsor.....	Canada Paper Co.....	5,025 "
St-François.....	Drummondville.....	South. Canada Power Co.....	2,400 "
St-Laurent.....	Valleyfield.....	Montreal Cotton Co.....	7,860 "
St-Laurent, (Canal de Beauharnois).....	St-Timothée.....	Canada Light & P. Co.....	30,400 "
St-Laurent.....	Canal Lachine.....	Steel Co. of Canada.....	1,800 "
St-Laurent.....	Canal Lachine.....	Ogilvie Flour Mills Co.....	2,627 "
St-Laurent.....	Canal Lachine.....	St-Paul Land & Mdr. Co.....	954 "
St-Laurent.....	Canal Soulange.....	Civic Inv. & Ind. Co.....	15,000 "
St-Laurent.....	Les Cèdres.....	Civic Inv. & Ind. Co.....	129,600 "
St-Laurent.....	Rap. Lachine.....	Civic Inv. & Ind. Co.....	12,800 "
Ste-Marguerite.....	Gulf P. & P. Co.....	12,900 "

LISTE (Alphabétique) des principales usines hydrauliques de la province de Québec avec la puissance des turbines installées.—*Suite.*

Rivière	Localité	Usinier	Puissance des turbines installées
St-Maurice.....	Shawinigan.....	{ Shawinigan W. & P. Co..... } { Northern Aluminum Co..... } { Belgo Pulp & Paper Co..... }	216,500 "
St-Maurice.....	Grand'Mère.....	Laurentian Power Co.....	120,000 "
St-Maurice.....	La Tuque.....	Brown Corporation.....	3,500 "
St-Maurice.....	La Loutre.....	Com. Eaux Courantes.....	1,100 "
Shawinigan.....	Cité d Grand'Mère.....	1,000 "
Shipshaw.....	Price Bros. & Co. Ltd.....	10,800 "
Sud, riv. du—.....	Montmagny.....	Basin Elec. Light & Power Co....	1,250 "
Yamaska.....	Farnham.....	1,500 "
Total.....			832,274 H. P.

N. B.—En tenant compte des petits moulins hydrauliques de puissance inférieure à 1,000 chevaux, qui n'ont pas encore été dénombrés, on peut estimer à environ 875,000 H. P., la puissance globale des usines.

APPENDICE

TABLEAU indiquant le nombre de ventes de lots opérées, dans chaque

BRANCHE

AGENCES	NOMS DES AGENTS	Juillet			Août			Septembre			Octobre		
		Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres
Coulonges, Ouest.....	Albert Guay.....	3	1	1	3	2	1	3	3
“ Est.....	Alexandre Pitt.....	3	1	1	2	1	5	2
Gatineau, Sud.....	L. A. Gendron.....
“ Nord.....	R. M. Gendron.....	1	1
Petite-Nation, Centre.....	U. L. Joubert.....	1
“ Est.....	S. A. Filion.....	1	2	1	1
“ Nord.....	Napoléon Pagé.....	3	7	4	6	2	7	1	7	6	2
Assomption, Est.....	E. J. Marchand.....	1	1	3	2	3	2
“ Ouest.....	J. A. Martin.....	1	1	3	2	3	1	1	2
Lac Mégantic.....	J. A. Lambert.....	3	1	2	1	2	1	1
St-François.....	Millier & Biron.....	1	1	5	2	1
Arthabaska.....	F. X. Lemieux.....	1
Abitibi.....	H. Authier.....	153	151	4	107	78	2	112	89	1	93	152
Total de chaque classe.....	168	164	4	119	98	2	126	108	5	110	167	4
Total des trois classes.....	336	219	239	281

Total des ventes de chaque classe :

1134 ventes de moins de 100 acres.

1273 “ de 100 à 125 acres.

44 “ de plus de 125 acres.

2451 ventes comprenant une superficie de 193,681 acres.

No 24.

agence de la Province, du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918.

OUEST.

Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres
3	3	...	3	1	...	5	2			1				3	1	...	1	1	...
...	3	1	2	3	1	2	2	...	1	1	...	1	1	...	2		1	8		2	2	3	...
...			1						1												1		
...	2					1			2		2							2	1		3		
...															2								
...			2	1	1	1	1	1							1	3	2	2				2	1
10	10	1	3	6	1	5	8	1	1	7	2	3	7	2				4	19		7	14	...
...	1		2	2		2			1									1	3		3	3	...
...	1	1	4	1				1	2	1	1							4	4		1	5	...
...						1									1	2		1	5		1		...
...	4		1		1													1	1			3	...
...						14	29	1		4					2	1					1	1	...
108	151	1	35	80	...	35	46	...	21	26	...	52	51	...	68	76	...	126	84	1	49	41	2
126	170	4	50	96	4	66	88	4	28	40	5	56	59	3	74	82	5	144	126	1	67	75	3
...	300	...	150	158	73	118	161	271	145

Sur ce total de 2451 ventes, 547 ont été faites pour diverses fins :

2	ventes pour octrois gratuits.....	59 ³ / ₅ acres.
2	“ pour fins industrielles.....	320 “
4	“ d’îles.....	186 “
533	“ de lots de village ou à bâtir..	124 “
6	“ de blocs.....	40 “

547

729³/₅ “

APPENDICE

TABLEAU indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque

BRANCHE

AGENCES	NOMS DES AGENTS	Juillet			Août			Septembre			Octobre		
		Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres
Chaudière.....	Nap. Mathieu.....		9			1		1			11	1	1
Chaudière, Est.....	J. A. Ouellet.....	1		1	1	1							4
Montmagny.....	A. E. Michon.....		6	1	31			7	3		2		
Montmagny, sous-agence.....	G. Laflamme.....		1			2							
Grand'Ville.....	J. B. Lavoie.....	89			10	1	10		1		8	1	
Rimouski, Est.....	L. P. Bilodeau.....	4	5		2	2		1	2		3	1	1
" Ouest.....	J. B. Danjou.....	1	1			1			2		3	7	
Bonaventure, Est.....	P. Bourdage.....	2						2					
" Centre.....	W. H. Clapperton.....		1		4	1							2
Témiscouata.....	C. F. Beaulieu.....	2	6		4	13	1	2	10	1	5	1	2
Gaspé, Ouest.....	Le Côté.....										1		
" Centre.....	John Carter.....												
" Est.....	J. A. L'Espérance.....				2			2			2		
Saguenay.....	Eug. Caron.....			2	2	1					1		
Côte-Nord.....	A. E. Joncas.....						1					19	
Lac St-Jean, Est.....	J. A. Claveau.....	8	6		2	9	1	6	4	1	3	4	
" Centre.....	Edm. Dumas.....		3					2	3		2	8	2
" Nord-Ouest.....	A. Poliquin.....	2	3		1	1			2		1	2	
" Ouest.....	G. Audet.....		9		3	5			9	1	2		1
St-Charles.....	J. E. Boily.....										1		
St-Maurice.....	L. A. Lord.....				2								
St-Laurent-de-Matpédia.....	Geo. Gauthier.....	1	1	2	1					1			
Vallée Matpédia.....	Saucier & Dionne.....	3	15	3		12	3	3	24	3	4	11	
Iles-de-la-Madeleine.....	W. Chevarie.....	1											
Total de chaque classe.....		114	66	9	65	52	6	36	59	8	68	40	7
Total des 3 classes.....			189			123			103			115	

Total des ventes de chaque classe :

520 ventes moins de 100 acres.

579 " de 100 à 125 acres.

59 " plus de 125 acres.

Total 1158 " comprenant une superficie de 103,728 acres.

No 24.—*Suite.*

agence de la province, du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918.

Est.

Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres	Moins de 100 acres	100 à 125 acres	Plus de 125 acres
1			1								1	1					5	1		1	1		
1				1				3	1	4			1				1	1			2		
1	3					1	4			3	1	1	3		7	11		4					
1	2			2						2			1		2	1							
9			2	2		6						4		5			12	7		1	4		
			1	4		1				1			2					2		2	1		
	8		1	2	1	3	9		1	10	3		2		1	3	4	10		1	12		
1			1						1								1						
1			1			1																	
1	5	2		5			2		2	4		4	4	5	2		3	4		1	5	1	
																				1	1		
2			1	1										1			1						
2	1	1									1						1		1				
						2																	
3	5			4	1	1	1		1	1	1	1	3	1	5		19	33	3	2	6		
1	1			2	1	1	2			8		1	4							1	6		
1	1		1	6		1				3			1		3	1	1		5	3	4		
	3			2			2								1			2	1	6	9		
1															1								1
	1		1		1				2				1		1		1	1					1
			1	2		3		1						2		2	1	2			2	1	
11	13		7	7		7	14		13	7		4	5	4	6	1	9	17	1	3	4		
																				1			
36	43	3	19	40	4	27	38	1	21	43	7	16	27	1	37	25	4	58	89	6	23	57	3
	82			63			66			71			44		66			153				83	

Sur ce total de 1158 ventes, 66 ont été faites pour fins diverses :

- 1 vente pour fins de culte..... 50 acres.
- 7 ventes pour fins industrielles..... 1,439 acres.
- 3 " d'îles..... 138 "
- 55 " de lots de village ou à bâtir..... 82 "

Total 66 ventes

1,709 acres